RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES GRANDS PROJETS PORTÉS EN 2025



Réalisation du chantier du nouveau bâtiment d'Intechmer



Signature du Contrat Local de Santé



Exposition « Voyage vers l'infiniment petit » au Planétarium Ludiver



Restauration du cours d'eau de la Grande Vallée de Vauville



Lancement du nouveau site internet lecotentin.fr



Augmentation de la flotte de vélos location longue durée Cap Cotentin



LE COTENTIN, UN TERRITOIRE D'AVENIR

Chaque année, ce rapport d'activité témoigne de l'action menée par l'Agglomération du Cotentin au service de ses habitants, de ses communes et de l'ensemble des acteurs qui font vivre notre territoire.

L'année 2025 illustre une nouvelle fois notre capacité collective à faire avancer des projets utiles, concrets et tournés vers l'avenir. Chaque réalisation concrétise la même ambition d'améliorer le quotidien des usagers et de préparer l'avenir du Cotentin.

L'accès aux soins, le développement des mobilités, la préservation de nos ressources naturelles, l'enseignement supérieur, la culture ou encore la modernisation des services publics sont autant de domaines dans lesquels nous avons poursuivi notre engagement. Ces avancées répondent aux attentes des habitants tout en renforçant l'attractivité de notre territoire.

Cette année a également confirmé notre volonté d'investir dans ce qui fait la force du Cotentin : ses compétences de pointe, sa jeunesse, son environnement exceptionnel, sa diversité et sa capacité à innover.

Qu'il s'agisse de former les professionnels de demain, de protéger nos cours d'eau, de faciliter l'accès aux services ou de proposer une offre culturelle et scientifique accessible au plus grand nombre, l'objectif qui guide notre action reste de construire un territoire durable, dynamique et ouvert.

Face aux défis qui nous attendent, nous poursuivons un travail collectif avec les communes et les forces vives du territoire pour faire avancer le Cotentin. Cette ambition s'appuie sur l'engagement des élus, de nos partenaires et des agents communautaires qui, chaque jour, mettent leurs compétences au service de l'intérêt général.

Je tiens à les remercier sincèrement pour leur implication au service de l'intérêt général.
Ce rapport retrace les principales actions menées au cours de l'année 2025. Il est le reflet d'une collectivité en mouvement, attentive aux besoins de ses habitants et résolument engagée pour l'avenir de notre presqu'île.

Ensemble, continuons à faire du Cotentin un territoire d'initiatives, de proximité et d'avenir.

07
L'Agglo en bref

25
Territoire

51
Ressources

15
Développement

43
Logement



La ville de Bricquebec-en-Cotentin, emblématique du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

L'AGGLO EN BREF

Avec ses 220 km de côtes et son bocage, le Cotentin est doté de richesses aussi variées que complémentaires. Traditionnellement marqué par la culture maritime et agricole, le territoire a su saisir des opportunités industrielles et économiques, pour porter aujourd'hui des projets d'envergure nationale. Au quotidien, ce sont 192 élus communautaires et près de 1 000 agents territoriaux qui œuvrent quotidiennement pour préserver la qualité de la vie locale et une attractivité reconnue bien au-delà des frontières du Cotentin.

/ SOMMAIRE /

P 08 / Le Cotentin
P 09 / Les compétences
P 10 / La gouvernance
P 11 / Les élus
P12 / L'organigramme des Directions

LE COTENTIN

Surnommé la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre de contrastes. Avec ses **220 km de côtes** et son bocage, ce territoire est un concentré de Normandie étendu sur **1 439 km² de superficie**. Forgé par la mer, qui influence jusqu'à son agriculture, le Cotentin accueille de grandes industries et mise notamment sur le maritime et le portuaire pour porter la croissance.

La richesse de ses paysages, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu.

Au 1er janvier 2017, ce vaste territoire s'est alors unifié afin de donner une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine.

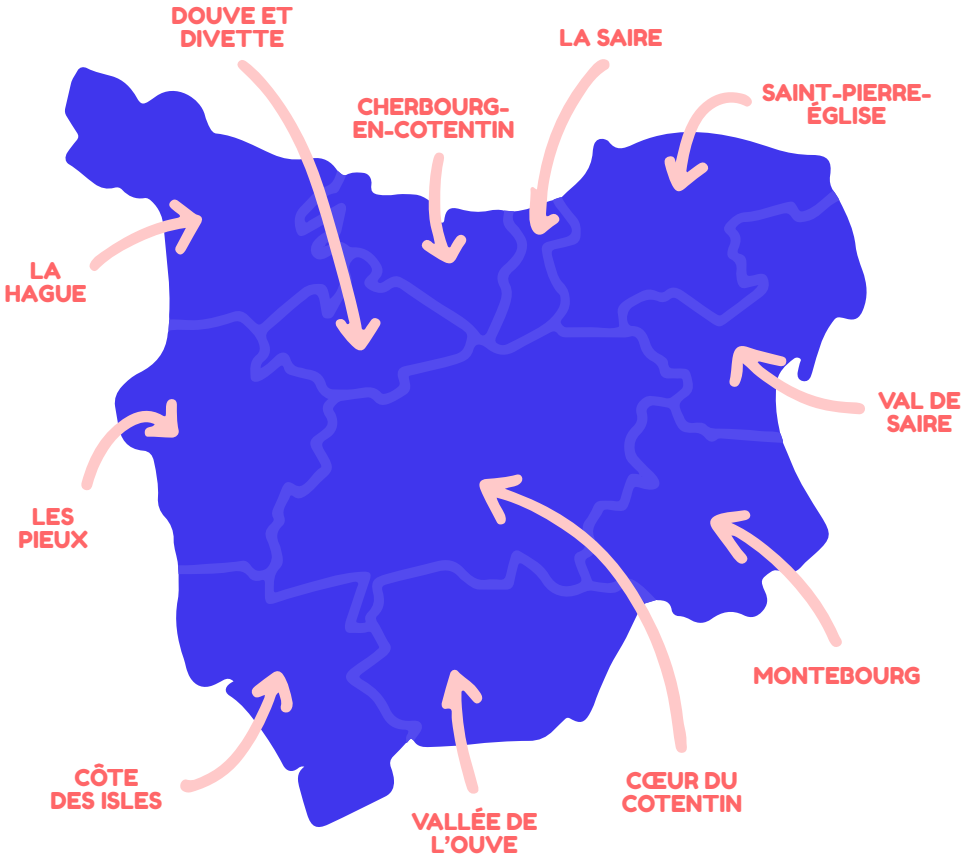

192
ÉLUS COMMUNAUTAIRES

PRÈS DE
185 000
HABITANTS

983
AGENTS TERRITORIAUX PERMANENTS

540
AGENTS TERRITORIAUX NON PERMANENTS

LES COMPÉTENCES

L'Agglomération du Cotentin exerce plusieurs compétences qui lui ont été transférées par la loi ou par ses communes membres. Ainsi elle peut répondre au mieux aux différentes problématiques de vie des habitants et œuvrer en faveur de l'attractivité territoriale.



Améliorer et développer l'offre de transport



Fournir l'eau potable et gérer l'assainissement



Coordonner avec les professionnels du secteur une politique d'attractivité médicale



Soutenir et renforcer l'offre de formation des étudiants



Développer la politique touristique d'attractivité



Développer et soutenir la valorisation du patrimoine architectural



Assurer la gestion des espaces d'accueil adaptés pour les grands groupes de Gens du Voyage



Créer et entretenir des équipements répondant aux besoins des usagers



Déployer des outils de maîtrise des cours d'eau



Assurer la collecte et la gestion raisonnée des déchets ménagers



Renforcer l'accès au logement pour tous et faciliter la rénovation énergétique



Assurer la proximité des services publics et maintenir l'accès aux structures sociales



Soutenir et encourager les dispositifs en faveur des entreprises et de l'emploi

LA GOUVERNANCE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

192 Conseillers communautaires, représentant les 129 communes membres, se sont réunis lors de 6 séances annuelles pour délibérer, débattre et voter les orientations stratégiques sous l'égide du Président.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Conformément aux délégations de pouvoir reçues du Conseil, les 35 membres élus siégeant au bureau gèrent les affaires courantes et préparent les orientations stratégiques à présenter en Conseil. Cette séance se déroule sous l'égide du Président, à raison d'une dizaine de séances par an.

COMMISSIONS DE TERRITOIRE ET COMMISSIONS DE SERVICE COMMUN

Les commissions de territoire sont composées des conseillers communautaires titulaires issus des communes appartenant au pôle de proximité concerné. Les maires des communes concernées sont également invités. Au nombre de onze, elles ont un caractère consultatif et de proposition. Elles détaillent les projets de mandat et examinent les délibérations avant chaque conseil communautaire. Les commissions de service commun, dont la composition diffère légèrement des commissions de territoire, sont quant à elles des organes de gouvernance des services communs gérés par l'agglomération. De ce fait, elles peuvent prendre des décisions de gestion ou déterminer les propositions à soumettre aux assemblées délibérantes.

COMMISSIONS PROSPECTIVES

Elles réfléchissent aux grands enjeux de l'Agglomération, chacune dans leurs domaines. Elles correspondent aux compétences de la collectivité et sont regroupées par thématiques : Finances, affaires générales, RH, simplification des relations avec les usagers / Santé, mobilités, ruralité / Développement, emploi, tourisme, attractivité et relations internationales / Environnement et gestion des déchets / Cycle de l'eau, GEMAPI / Urbanisme, habitat et politique de la ville.

L'ADMINISTRATION

LES SERVICES

L'Agglomération du Cotentin compte 983 agents permanents répartis sur tout son territoire. Le siège de la collectivité et les Maisons du Cotentin constituent de véritables portes d'entrée pour les usagers.



CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle a pour objectif d'associer les Maires aux grandes décisions de fonctionnement de l'Agglomération. Elle est également garante du respect des principes fondamentaux de la Charte de gouvernance.



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Elle a pour fonction d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics gérés par l'Agglomération. Cette commission est composée de conseillers communautaires élus et de représentants d'associations locales et d'usagers.

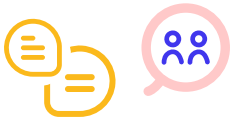

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Cette instance, composée de 4 collèges, est un organe autonome de démocratie participative. Elle vise à associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement du Cotentin.

LES ÉLUS

La Communauté d'Agglomération du Cotentin est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle est composée de 192 Conseillers communautaires représentant les 129 communes membres.

Le Conseil communautaire élit son Président qui exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il est le chef de l'administration de la Communauté d'Agglomération. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ses fonctions par 15 Vice-Présidents et 19 conseillers délégués auxquels il accorde des délégations.

Le Conseil délibère et vote les projets d'envergure de la Communauté d'Agglomération dont le budget. En 2025, il s'est réuni 6 fois en présence des 192 conseillers élus lors des élections municipales, parmi les candidats aux conseils municipaux. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les Conseillers communautaires sont les Conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

AVRIL 2025

Présidente
Christèle CASTELEIN

Cabinet
Emmanuel LUNEL, Chef de cabinet

Direction générale des services

Proximité et aménagement du territoire
Laurent KIES, Dgs délégué

- **Accompagnement des territoires**
  Anne-Claire BOUCHER
- **Habitat, urbanisme et foncier**
  Jean-Raphaël NICOLINI
  Ludovic DEROME, Dir. délégué par interim
- **Pôles de Proximité**
  François DUTERTRE, Vallée de l'Ouve & Côte des Isles
  Martine ETASSE, Saint-Pierre-Église
  Linde HENKER, Cœur du Cotentin
  Peggy LEMENUEL, La Hague & Douve et Divette
  Julien LISSILLOUR, Les Pieux
  Charles-Noël MARTIN, La Saire & Cherbourg-en-Cotentin
  Frédéric MELLIER, Montebourg & Val de Saire
- **Ressources administratives et financières mutualisées**
  Élodie MANDART

Services techniques aux usagers
Gaël GOSSELIN, Dga

Flavien LE GOFF, adj. au Dga

- **Déchets ménagers**
  Christian JOLITON
  Estelle GAUMAIN, Dir. déléguée
- **Ingénierie et bâtiments**
  Annick FLAMENT-LHOMME
- **Transports et mobilités**
  François GRÉBOUVAL
- **Cycle de l'eau**
  Claire BESNOIST
- **Développement durable**
  Jean-Luc SIMON
- **Géomatique et connaissances du territoire**
  Denis LAINÉ

Administration, logistique, équipements
Marion PLAINE, Dga

- **Administration générale**
  Virginie LITRÉ, adj. au Dga
- **Logistique et moyens généraux**
  Solène BOUTET
- **Achats et commande publique**
  Baptiste TÉTART
- **Affaires juridiques**
  Catherine CHERY-RASPAIL
- **Équipements communautaires**
  Cécile VARÉON

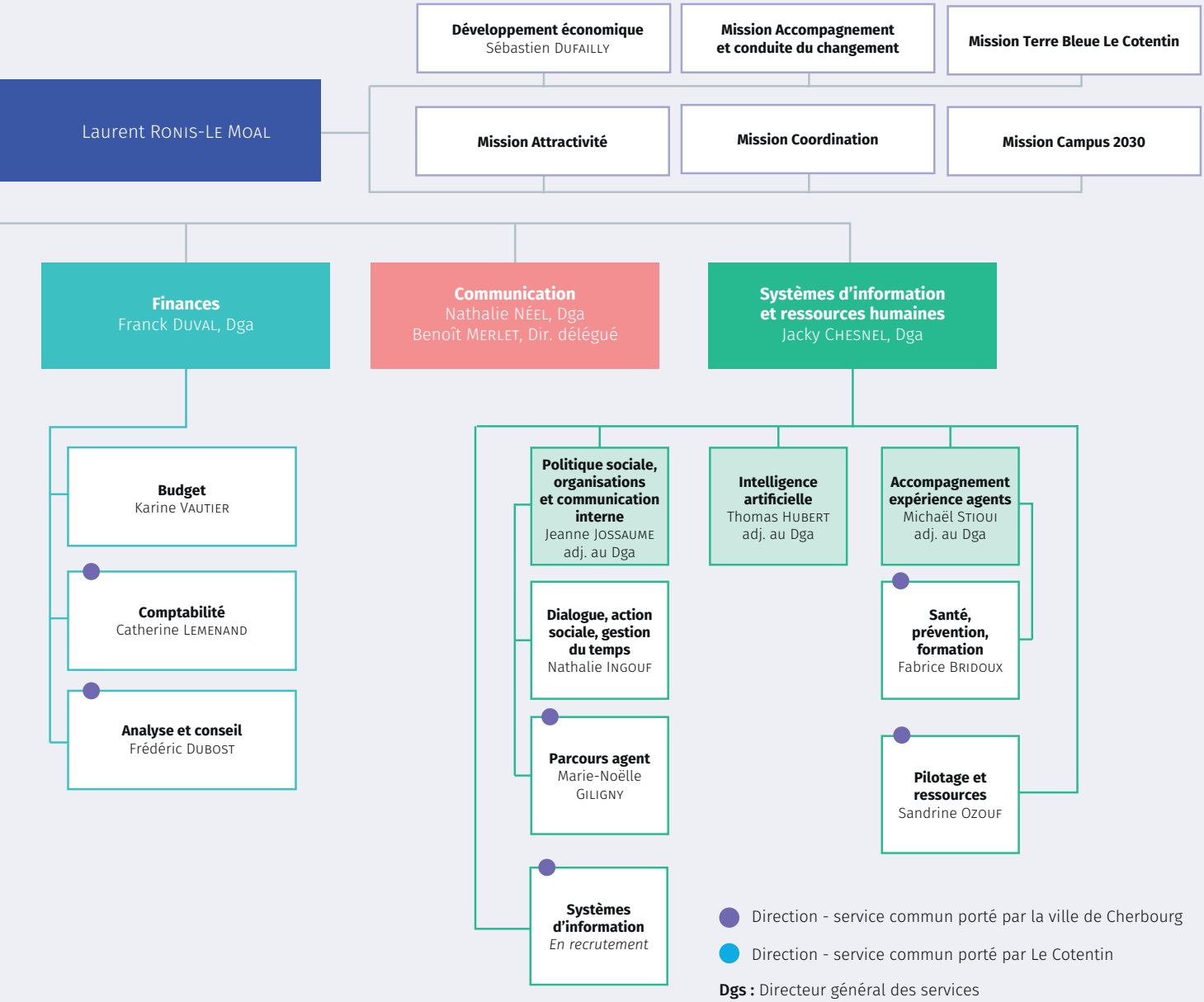
Laurent Ronis-Le Moal
Développement économique
Sébastien Dufailly
Mission Accompagnement et conduite du changement
Mission Terre Bleue Le Cotentin
Mission Attractivité
Mission Coordination
Mission Campus 2030
Finances
Franck Duval, Dga
Communication
Nathalie Néel, Dga
Benoît Merlet, Dir. délégué
Systèmes d'information et ressources humaines
Jacky Chesnel, Dga
Budget
Karine Vautier
Comptabilité
Catherine Lemenand
Analyse et conseil
Frédéric Dubost
Politique sociale, organisations et communication interne
Jeanne Jossaume
adj. au Dga
Intelligence artificielle
Thomas Hubert
adj. au Dga
Accompagnement expérience agents
Michaël Stioui
adj. au Dga
Dialogue, action sociale, gestion du temps
Nathalie Ingouf
Parcours agent
Marie-Noëlle Giligny
Systèmes d'information
En recrutement
Santé, prévention, formation
Fabrice Bridoux
Pilotage et ressources
Sandrine Ozouf
Direction - service commun porté par la ville de Cherbourg
Direction - service commun porté par Le Cotentin
Dgs : Directeur général des services
Dgst : Directeur général des services techniques
Dga : Directeur général adjoint



Première édition réussie pour Cotentin Sup Expérience : étudiants, écoles, organismes de formation et entreprises étaient au rendez-vous !

DÉVELOPPEMENT

Le Cotentin porte de nombreuses compétences en lien avec le développement de son territoire. Ainsi, les directions présentées ci-après œuvrent sans cesse pour la visibilité et la notoriété de notre Presqu'île, tant sur le plan local que national.

/ SOMMAIRE /

P 16 / Le Développement et l'Attractivité économiques
P 18 / L'attractivité, la Mer, les actions extérieures et l'enseignement supérieur
P 20 / L'Accompagnement des territoires
P 22 / Les Transports et la Mobilité

LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES

En 2025, la Direction du Développement Économique a changé de nom et s'appelle désormais la Direction du Développement et de l'Attractivité Économiques.

Elle a pour mission de créer les conditions favorables à l'essor économique du Cotentin. Elle constitue le point d'entrée privilégié des entreprises, tous secteurs confondus, en phase de création ou de développement, et gère une offre immobilière et foncière aussi adaptée que possible aux besoins.

Elle œuvre également à l'attractivité économique du Cotentin en accompagnant l'installation de nouvelles compétences et en soutenant les dynamiques de croissance locale. Elle pilote également le Projet Alimentaire Territorial, assure le suivi des Énergies Marines Renouvelables et du développement portuaire et, depuis 2025, porte la question du tourisme, avec notamment le suivi de l'activité de l'office de tourisme.

LES PROJETS DE 2025



LES RENDEZ-VOUS PRO ALIM

Les Rendez-vous Pro Alim sont des rencontres d'affaires entre fournisseurs et acheteurs de denrées alimentaires. Cet événement se caractérise par une série de speed-datings entre professionnels, permettant de favoriser l'interconnaissance et le développement de relations commerciales locales. Organisé tous les deux ans dans le sud de la Manche, l'événement a été accueilli pour la première fois dans le Cotentin en 2025. La Communauté d'agglomération du Cotentin et la Communauté de communes de la Baie du Cotentin ont souhaité organiser cette édition dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial, afin de renforcer la part des produits locaux dans la restauration et la distribution. Cette première édition locale, organisée à Valognes, a rencontré un franc succès, avec la participation de 74 professionnels et plus de 410 rendez-vous d'affaires.

LES CHIFFRES DE 2025

15

COMMERÇANTS ont bénéficié du dispositif « Cotentin proximité » pour un total de 84 000 €

24 000 M²

DE LOCAUX D'ACTIVITÉ

ACTUALISATION DE L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL ET HÔTELIER

En 2025, l'étude d'aménagement commercial a été réactualisée afin de mesurer l'évolution des comportements des consommateurs du Cotentin, de l'appareil commercial et du parc hôtelier du territoire, et de proposer une adaptation de la stratégie de l'Agglomération. Ce travail a permis de réaliser une enquête auprès des consommateurs du Cotentin et d'actualiser le diagnostic de l'appareil commercial et du parc hôtelier. Il a également permis d'analyser les perspectives d'évolution afin de déterminer les objectifs à atteindre pour assurer un bon maillage du territoire et d'identifier les orientations stratégiques à travers un plan d'actions en faveur d'un aménagement commercial équilibré.

DEUX AMI LANCÉS POUR LE SIOU ET LE SCIOTOT

Face aux enjeux de valorisation de son patrimoine touristique, l'Agglomération du Cotentin a engagé en 2025 une démarche proactive afin d'encourager l'investissement privé sur deux sites emblématiques du littoral : Le Siou, à La Hague, et Le Sciotot, aux Pieux. Deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) ont ainsi été lancés avec une ambition claire : identifier des porteurs de projets capables de redonner à ces établissements une vocation touristique attractive. Cette démarche a rencontré un réel succès. Elle a suscité l'intérêt de plusieurs investisseurs et permis de retenir, pour chacun des sites, des projets solides. Au-delà de la simple remise en exploitation de deux établissements, ces AMI illustrent la volonté de l'Agglomération de jouer un rôle de facilitateur entre les collectivités, les propriétaires fonciers et les acteurs économiques. Ils démontrent également la capacité du territoire à attirer des investisseurs prêts à s'engager dans des projets de qualité, créateurs d'activité, d'emplois et de nouvelles expériences pour les habitants comme pour les visiteurs.

UNE ÉTUDE SUR LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES GRANDS PROJETS INDUSTRIELS

Le Cotentin connaît un dynamisme industriel sans précédent. 3 000 emplois industriels ont été créés entre 2016 et 2022 et les projets des trois grands donneurs d'ordre que sont Orano, Naval Group et EDF vont encore générer d'importants besoins en compétences sur le territoire. Afin de bien identifier ces besoins, tant en quantité qu'en qualité, l'Agglomération du Cotentin, en partenariat avec la Région, la MEF et les trois industriels, a piloté en 2025 une étude de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée.

Cette étude vise à déterminer les besoins en compétences nécessaires à la réalisation des grands projets industriels pour la période 2025-2045, à mettre en perspective ces besoins avec les caractéristiques emploi-formation-compétences du territoire et à formuler les recommandations nécessaires en matière de formation.

1 476 USAGERS et 324 professionnels sensibilisés aux enjeux d'une alimentation saine, locale et durable dans le cadre du PAT

42 ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE accueillent 700 entreprises et près de 11 000 emplois

8 PROJETS FINANCÉS au titre du programme Filière Bleue : un total de 957 K€ avec 315 K€ d'aides publiques

L'ATTRACTIVITÉ, LA MER, LES ACTIONS EXTÉRIEURES ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Direction Attractivité, Mer, Actions extérieures et Enseignement supérieur porte les ambitions du Cotentin en matière de rayonnement territorial, en intervenant dans les domaines du tourisme, du nautisme, de l'enseignement supérieur et de la connaissance du milieu maritime.

En lien avec l'Office de Tourisme et les équipements touristiques du territoire, elle déploie une stratégie structurée autour de deux filières prioritaires : la randonnée et le nautisme. Elle pilote également le développement des infrastructures nautiques et soutient, depuis 2020, la structuration de réseaux professionnels maritimes favorisant les dynamiques collectives et les projets de coopération.

Dans une logique d'ouverture et de coopération européenne, la direction anime par ailleurs les partenariats noués avec l'Irlande, renforçant les liens économiques, éducatifs et culturels du Cotentin au-delà de ses frontières.

LES PROJETS DE 2025



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION DU COMTÉ DE WEXFORD : CONSOLIDER LES COOPÉRATIONS AVEC L'IRLANDE

Dans le cadre du Plan Irlande, l'Agglomération du Cotentin a accueilli, les 22 et 23 mars 2025, une délégation officielle du comté de Wexford à l'occasion du festival « Le Cotentin fête l'Irlande ». Cette visite faisait suite à la mission conduite en Irlande en octobre 2024 et visait à poursuivre les coopérations engagées dans les domaines économique, portuaire, touristique, éducatif et culturel. Point d'orgue du séjour, le stade Maurice Postaire a accueilli, pour la première fois en France, la finale de la compétition irlandaise Hurling Super 11s, délocalisée par le comté de Wexford, ainsi qu'une rencontre internationale de football gaélique opposant l'équipe de France féminine à une sélection irlandaise. Cette séquence a illustré la vitalité des liens entre les deux territoires et conforté la volonté commune de développer des partenariats durables au service de leur attractivité et de leur développement.

LES CHIFFRES DE 2025

60
FERRIES ACCUEILLIS

391 750
VISITEURS ACCUEILLIS LORS DE LA ROLEX FASTNET

COTENTIN SUP'EXPÉRIENCE 2025

La première édition de Cotentin Sup'Expérience s'est tenue le jeudi 2 octobre 2025 au Complexe Sportif Universitaire de Cherbourg. Pensé comme un événement à 360°, ce nouveau rendez-vous avait pour ambition de faire découvrir aux lycéens et aux étudiants les formations proposées sur le territoire, les opportunités professionnelles, les services qui leur sont dédiés, mais aussi la qualité de vie et les possibilités offertes par le Cotentin. La matinée, dédiée aux lycéens de première générale, technologique et professionnelle, a réuni environ 450 participants. À travers un jeu de piste numérique, ils ont pu découvrir les établissements et les formations du territoire de manière ludique et interactive. L'après-midi, l'événement s'est poursuivi en accès libre pour les étudiants et futurs étudiants, avec la présence d'organismes de formation, de services dédiés aux étudiants, d'acteurs de l'emploi et de l'économie locale ainsi que de différents partenaires. La journée s'est clôturée par la soirée Normandy Campus Tour, qui a réuni environ 170 étudiants de 18 h à 23 h.





FAIRE VIVRE LE NAUTISME ET LE RAYONNEMENT MARITIME DU COTENTIN

En 2025, la Direction Attractivité, Mer, Actions extérieures et Enseignement supérieur a poursuivi ses actions en faveur de la pratique nautique, de la sensibilisation au milieu maritime et du rayonnement du Cotentin. Des actions de découverte et d'initiation ont été proposées dans le cadre de la Tournée des plages et de la Fête du nautisme, tandis que plusieurs grands événements nautiques ont contribué à faire rayonner le territoire : Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin, Solitaire du Figaro Paprec à Saint-Vaast-la-Hougue et Championnat de France Minimes à Cherbourg. En parallèle, l'Agglomération a poursuivi l'accompagnement de la pratique nautique et la promotion des savoir-faire du territoire, notamment à travers le marquage du matériel nautique et la création du collectif Espoir Cotentin Terre Bleue, réunissant de jeunes sportifs du territoire.

620
ÉTUDIANTS ACCUEILLIS DANS LE CADRE DE COTENTIN SUP EXPERIENCE

2 700
ÉTUDIANTS DANS LE COTENTIN

3,4 M
DE TOURISTES ACCUEILLIS EN 2025

L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La Direction Accompagnement des Territoires œuvre au service des communes et des habitants du Cotentin, en apportant un soutien concret aux dynamiques locales. Elle accompagne les communes dans la formalisation de leurs projets et les aide au montage de leurs plans de financement, tout en instruisant les demandes de fonds de concours de l'Agglomération.

En parallèle, elle pilote la mise en œuvre des politiques communautaires liées à l'accès aux soins, à la démographie médicale, à la prise en charge des publics vulnérables, à la prévention de la délinquance, à l'égalité femmes-hommes, aux services aux familles et à l'accès aux droits. Elle assure ainsi la coordination et l'animation des dispositifs et plans territoriaux répondant à ces enjeux de solidarité et de cohésion sociale.

LES PROJETS DE 2025



ANIMATION PETITES VILLES DE DEMAIN : LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE DU GROUPE SCOLAIRE JACQUELINE MAIGNAN À SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Le 4 juin 2025, la Communauté d'agglomération du Cotentin a organisé à Saint-Sauveur-le-Vicomte une rencontre dédiée à la végétalisation des cours d'école, réunissant élus et techniciens des communes du programme Petites Villes de Demain. Cette animation s'appuyait sur le projet de renaturation porté par le pôle de proximité de la Vallée de l'Ouve, initié dès 2021 par une classe de CM2 en partenariat avec le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, et approfondi par des études du CAUE de la Manche. Validé en mars 2025, ce projet, d'un montant de 75 000 € HT et cofinancé notamment par le programme européen LEADER, illustre comment désimperméabilisation, pédagogie et amélioration du cadre de vie scolaire peuvent se conjuguer. La visite du site et les interventions de partenaires (Banque des Territoires, Département de la Manche, services de l'État) ont permis aux communes présentes, dont plusieurs étaient déjà en réflexion sur le sujet, d'identifier les ressources mobilisables pour leurs propres projets.

LES CHIFFRES DE 2025

2 603

PATIENTS ayant déclaré un médecin traitant au Centre de santé Brès-Croizat

8 190

CONSULTATIONS assurées au Centre de santé Brès-Croizat

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MANCHE

Dans le cadre de sa compétence en matière de services aux familles, la Communauté d'agglomération du Cotentin a signé la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2028 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche (CAF).

La CTG est un document-cadre permettant l'obtention de financements complémentaires au titre du « Bonus Territoire », de développer une stratégie globale co-définie au travers des postes de chargés de coopération et de planifier des développements sur le territoire afin d'anticiper la mobilisation des fonds par la CAF. Elle est portée par les services communs et l'ensemble des communes qui mènent des actions s'inscrivant dans son périmètre.

La nouvelle CTG 2025-2029 constitue une référence commune pour l'ensemble du territoire de l'Agglomération, en fixant de grands axes. Elle fait le lien entre les besoins identifiés et l'expression d'une volonté politique d'y répondre, permettant ainsi le déploiement d'actions opérationnelles partagées.



LA SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le 26 mars 2025, l'Agglomération du Cotentin a signé son premier Contrat Local de Santé (CLS), marquant une nouvelle étape de son engagement en faveur de la santé publique, initié avec la prise de compétence « santé – accès aux soins » en 2017. Élaboré avec les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain, ce contrat vise à améliorer l'accès aux soins, à réduire les inégalités de santé et à renforcer la coordination des politiques publiques. Il s'articule autour de deux axes : la poursuite des actions en faveur de l'attractivité et de la démographie médicale, et le développement de la prévention et de la promotion de la santé. Quatre priorités ont été retenues : la santé mentale, la prévention des addictions, la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique, ainsi que le soutien à la parentalité. Le CLS constitue ainsi un cadre commun pour améliorer durablement la santé des habitants du Cotentin jusqu'en 2028.

21
DUOS CONSTITUÉS
dans le cadre des Duodays

9
AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION
ont participé aux Duodays inversés

651 605 €
D'AIDE PRÉVISIONNELLE LEADER
pour 18 projets présélectionnés

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

La Direction Transports et Mobilités définit et met en œuvre la stratégie du territoire en matière de déplacements des personnes. Conformément à son rôle d'autorité organisatrice des mobilités, elle coordonne l'ensemble des offres de mobilité sur son territoire.

Elle développe des solutions de mobilité innovantes afin de réduire l'usage individuel de la voiture, de répondre aux enjeux locaux et sociétaux (économiques, environnementaux, sociaux, etc.) et de favoriser l'intermodalité.

LES PROJETS DE 2025



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRÉPARE SON FUTUR RÉSEAU

Le réseau Cap Cotentin verra sa délégation de service public renouvelée pour la période 2028-2035. En vue de préparer le cahier des charges, le Vice-Président en charge des mobilités, accompagné de la Direction Transports et Mobilités, est allé à la rencontre des élus de l'ensemble des pôles de proximité afin de recueillir leurs attentes en matière de mobilités. Réseau urbain, réseau intercommunal, transport à la demande, liaison ferroviaire, stationnement, intermodalité, vélo, autopartage : tous ces sujets ont été abordés, d'abord pour souligner le chemin parcouru depuis 2021, puis pour recueillir des contributions concernant les développements et améliorations attendus pour l'avenir.

LES CHIFFRES DE 2025

5 M

DE VOYAGES RÉALISÉS
avec les services de transports en commun Cap Cotentin

1 940

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)
en location longue durée

PLUS DE VÉLOS RALLONGÉS DISPONIBLES À LA LOCATION

Pour répondre à la très forte demande des Cotentinois et des Cotentinoises pour la location longue durée de vélos rallongés (« long tail »), la Communauté d'agglomération du Cotentin a investi en 2025 dans 77 nouveaux vélos, portant ainsi la flotte de vélos rallongés à 132 unités. Ils sont disponibles à la location sur l'ensemble du territoire.

Ces vélos sont plébiscités par les usagers car ils représentent une réelle alternative à la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien. Seul, avec deux enfants ou avec un adulte, le vélo rallongé offre une grande flexibilité. Son assistance électrique le rend par ailleurs particulièrement adapté au vent et au relief du Cotentin.





UN NOUVEAU TECHNICENTRE VÉLO CAP COTENTIN

Dans le cadre du renouvellement de son marché public de gestion et de maintenance des flottes de vélos Cap Cotentin, l'Agglomération s'appuie sur un nouveau technicentre de 1 100 m² permettant d'assurer la gestion, l'entretien et la maintenance de l'ensemble des flottes de vélos Cap Cotentin.

Ce nouveau bâtiment quadruple la surface disponible pour la gestion des flottes de vélos dédiées au dispositif « Savoir rouler à vélo », aux vélos en location longue et courte durées, ainsi qu'aux flottes de vélos professionnelles.

+ 18%
DE FRÉQUENTATION SUR LES LIGNES INTERCOMMUNALES
par rapport à 2024

+ 10,8%
DE FRÉQUENTATION DU TRAIN VALOGNES <> CHERBOURG
par rapport à 2024

13 760
TRAJETS DE COVOITURAGE
cofinancés en 2025

69 000
TRAJETS RÉALISÉS
avec les services à la demande (Cap à la demande et Cap access)



Devenu équipement communautaire en 2024, le Podium a accueilli 27 représentations en 2025

TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération du Cotentin œuvre au quotidien des cotentinois.

/ SOMMAIRE /

P 26 / La Géomatique et Connaissance du territoire
P 28 / L'Ingénierie et bâtiments
P 30 / Le Cycle de l'Eau
P 32 / Les Déchets Ménagers
P 34 / L'Environnement, l'énergie et le développement durable
P 36 / L'activité des Pôles de Proximité
P 38 / Les équipements communautaires
P 40 / Les équipements aquatiques

LA GÉOMATIQUE ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Grâce à ses compétences en cartographie numérique, la Direction Géomatique et Connaissance du Territoire propose des outils permettant une meilleure connaissance du territoire, ainsi que des outils de diagnostic et d'aide à la décision à destination des autres directions.

Le Cotentin met notamment en place des outils cartographiques comparables au Géoportail de l'IGN, destinés aux services des trois collectivités dans le cadre d'un service mutualisé : la Communauté d'agglomération du Cotentin, Cherbourg-en-Cotentin et La Hague.

La Direction Géomatique et Connaissance du Territoire est chargée de déployer ces outils et de les maintenir en condition opérationnelle. Elle est constituée de 11 agents.

LES PROJETS DE 2025



PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE FINE RÉSOLUTION ET MODÉLISATION 3D

Après une première acquisition réalisée en 2021 sur une partie du territoire, la Communauté d'agglomération du Cotentin engage un nouveau programme couvrant l'ensemble de son territoire. À l'issue d'une consultation lancée en 2025, la société GEOFIT a été retenue pour réaliser, en 2026, une photographie aérienne à très haute résolution ainsi qu'une modélisation 3D complète. Ces nouvelles données constitueront un véritable jumeau numérique du territoire, offrant aux services une vision précise et actualisée pour préparer, suivre et évaluer leurs projets.

LES CHIFFRES DE 2025

+ de 700

COUCHES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES
recensées dans la base de données

MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE SIG

Menée en partenariat avec la Direction des Systèmes d'Information, la modernisation de l'infrastructure du système d'information géographique ouvre la voie à une nouvelle génération d'applications cartographiques.

Plus de 100 applications Web SIG vont progressivement évoluer afin d'offrir davantage de fonctionnalités, une navigation simplifiée et une meilleure expérience utilisateur. Cette transformation permettra de rendre les outils plus performants, plus accessibles et encore mieux adaptés aux besoins des services.

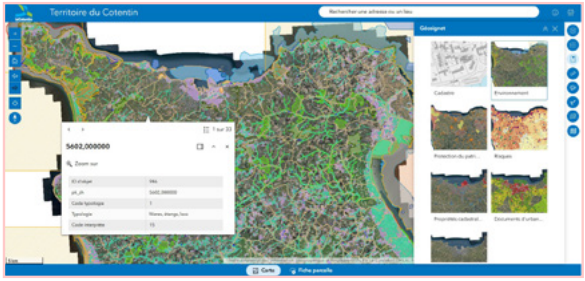

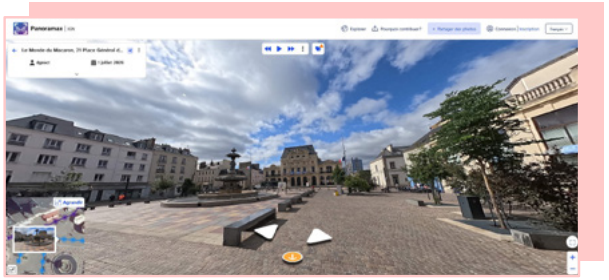

VUES IMMERSIVES PANORAMAX

Panoramax est une solution publique, ouverte et souveraine de visualisation d'images géolocalisées, comparable dans son usage à Google Street View. Elle permet de partager et de valoriser des vues immersives de l'espace public, tout en garantissant la protection des données personnelles grâce au masquage automatique des visages et des plaques d'immatriculation. Pour alimenter cette plateforme, la Communauté d'agglomération s'est équipée de dix caméras à 360°. En septembre 2025, l'ensemble de la commune de Cherbourg-en-Cotentin a été couvert et les services de l'Agglomération sont désormais autonomes pour réaliser des prises de vue. L'action devrait être étendue aux communes de l'agglomération en 2026. Les images publiées constituent une ressource précieuse pour les services et les communes, qui peuvent ainsi visualiser le terrain à distance, préparer leurs interventions et disposer d'une connaissance plus fine de l'espace public.

+ de 500

UTILISATEURS DES SOLUTIONS CARTOGRAPHIQUES DÉPLOYÉES

+ de 100

APPLICATIONS CARTOGRAPHIQUES
au service des agents des 3 collectivités
(Le Cotentin, Cherbourg-en-Cotentin et La Hague)

L'INGÉNIERIE ET BÂTIMENTS

La Direction Ingénierie et Bâtiments (DIB) est une direction technique support des directions en charge de l'exploitation des équipements communautaires et du service commun. Elle pilote les projets d'aménagement et d'infrastructure ainsi que les projets de construction de bâtiments, en neuf, rénovation, extension ou mise aux normes. Elle assure le pilotage des projets, de la programmation à la conception et à la réalisation, jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement (GPA).

Au-delà de cette mission opérationnelle, la DIB assure également une mission de pilotage de l'énergie. Elle veille au bon fonctionnement quotidien des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et travaille en parallèle à l'élaboration d'un programme d'actions d'économie d'énergie, afin de répondre notamment aux exigences des décrets Tertiaire et BACS (Building Automation & Control Systems), qui prévoient la mise en place de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments.

LES PROJETS DE 2025

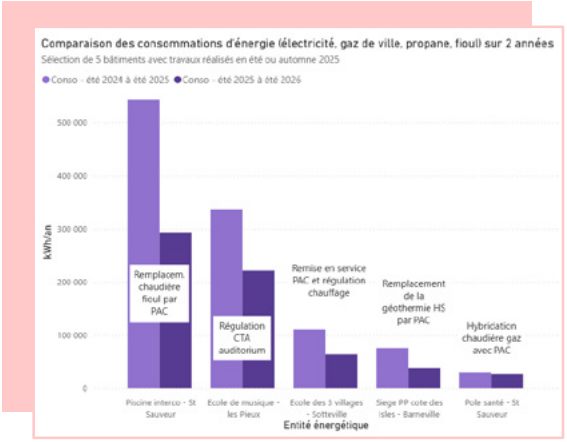

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE AU BASSIN DE SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE

Cette opération porte sur le renouvellement des équipements de chaufferie et de ventilation, qui dataient de la construction de la piscine.

D'un montant de 380 000 € TTC, les travaux comprennent la mise en œuvre d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau en remplacement de la chaudière fioul, l'amélioration du système de production d'eau chaude, le remplacement de la centrale de traitement d'air (CTA) et la mise en place d'une Gestion Technique du Bâtiment (GTB).
Cet investissement devrait permettre de générer 20 000 € d'économies d'énergie par an.

LES CHIFFRES DE 2025

210 000 €

TTC D'INVESTISSEMENTS ENGAGÉS

pour des travaux ciblés d'économie d'énergie, notamment avec le remplacement d'équipements CVC en fin de vie ou particulièrement énergivores (hors équipements des piscines gérés dans le cadre d'opérations spécifiques)

DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZA DU PONT À MARTINVAST

Ce projet d'aménagement répond à une volonté de sécurisation des mobilités douces et d'amélioration du cadre de vie. Livré en juillet 2025, le chantier a intégré la création de trottoirs, de pistes cyclables, d'un éclairage LED et de quais pour les bus scolaires. Le montant de l'opération s'élève à 1 450 000 € TTC.

UN MARCHÉ D'INNOVATION À INTECHMER

Le projet a été imaginé en cohérence avec la philosophie et la vocation d'Intechmer, à savoir la recherche, l'innovation et la préservation de l'environnement marin. Dans cette logique, les acteurs du projet ont travaillé au développement de bétons innovants.

Après 18 mois d'études et de tests menés avec le CSTB, les murs porteurs en béton de coquillages se dressent enfin pour dessiner les contours du futur amphithéâtre.

Il s'agit d'une première nationale : 30 % des granulats sont remplacés par des coquilles, soit 19 tonnes de coquilles Saint-Jacques, représentant 16 % du volume total du béton.

Ce béton structurel ouvre de nouvelles perspectives pour réduire l'impact environnemental du bâtiment, tout en valorisant une ressource locale jusque-là destinée à l'enfouissement.





463
INTERVENTIONS
de dépannage Chauffage-Ventilation-Climatisation

75 000 €
TTC INVESTIS pour la mise en place de dispositifs d'instrumentation et de sous-comptage, permettant d'affiner la connaissance des consommations énergétiques des bâtiments

12
AUDITS ÉNERGÉTIQUES RÉALISÉS
soit une trentaine depuis 2024

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau intervient à la fois sur le cycle domestique de l'eau, avec le prélèvement et la distribution de l'eau potable ainsi que l'assainissement des eaux usées, mais également sur le cycle naturel de l'eau, avec la protection des cours d'eau, des biens et des personnes contre les inondations.

LES PROJETS DE 2025



RESTAURATION DE LA SAIRE AU VAST

Un projet ambitieux de renaturation de la Saire a été mis en œuvre, en concertation avec les propriétaires riverains, les élus et les habitants. Avec l'appui de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Manche, maître d'ouvrage par délégation, la continuité écologique a été restaurée au droit de l'ancien étang du Moulin Neuf, tout en préservant le patrimoine hydraulique de la commune (moulin, bief des rues et cascades du château). Plusieurs mares ont également été recréées et des aménagements agricoles ont été réalisés dans les parcelles riveraines. Soutenu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ce chantier a également permis de limiter le risque d'inondation pour les habitations situées à proximité.

LES CHIFFRES DE 2025

18,4 km

DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE
RENOUVELÉS SUR LES 3 642,96 KM
pour un coût de 4 977 320,10 € TTC

MISE EN ŒUVRE D'UN TRAITEMENT AU CHARBON ACTIF POUR LA LUTTE CONTRE LES PFAS À L'ASSELINERIE (CHERBOURG-EN-COTENTIN)

En 2025, la Direction du Cycle de l'Eau a amélioré le traitement au charbon actif sur l'usine de l'Asselinerie (La Glacerie), afin de réduire la présence de PFAS dans l'eau distribuée et de revenir sous le seuil de conformité. Ce procédé repose sur les propriétés d'adsorption du charbon actif, qui permettent de retenir certains composés présents dans l'eau.

Les études techniques, l'adaptation des ouvrages existants et l'intégration des nouveaux équipements ont permis la mise en service du dispositif le 19 septembre 2025. Les premières analyses réalisées depuis sa mise en fonctionnement montrent des concentrations très faibles en PFAS et en produits phytosanitaires sur les points contrôlés qui présentaient auparavant des teneurs supérieures au seuil recommandé par l'ARS. Certaines valeurs sont désormais inférieures aux limites de détection.

Le charbon actif sera renouvelé chaque année. Les équipes du Cycle de l'Eau, en lien avec l'ARS Normandie, assurent un suivi rigoureux du dispositif et des résultats.



RÉHABILITATION DE DEUX LAGUNES DES STEP DE SOTTEVAST ET DE BRIX

Les stations d'épuration de Sottevast et de Brix ont bénéficié de travaux de réhabilitation de deux lagunes. Ces bassins, qui assurent le traitement naturel des eaux usées, présentaient des défauts d'étanchéité liés au vieillissement de leur géomembrane. Ceux-ci entraînaient des infiltrations d'eaux usées en cours de traitement dans le sol, rendant leur réhabilitation indispensable. Avant les travaux, les lagunes ont été curées afin d'évacuer les boues accumulées depuis leur mise en service. Cette opération, réalisée tous les 15 à 20 ans, permet de restaurer leur capacité de traitement et d'améliorer leurs performances. Les géomembranes de ces lagunes ont ensuite été remplacées et des réparations complémentaires ont été effectuées sur d'autres bassins des sites. Réalisés entre octobre et décembre 2025, ces travaux représentent un investissement de près de 300 000 € HT. Ils garantissent un traitement fiable des eaux usées, tout en renforçant la protection des sols et des milieux naturels.

1,7 km
DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT RENOUVELÉS pour un coût de 1 533 533,52 € TTC

670 m
DE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES RENOUVELÉ pour un coût de 482 334,92 € TTC

1 521
INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF CONTRÔLÉES

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Direction Déchets Ménagers et Assimilés assure les missions de collecte et de traitement des déchets. Elle gère également 15 déchèteries et trois installations de traitement de déchets (plateforme de compostage et stockage de déchets inertes). En outre, la direction assure la communication et la sensibilisation à la réduction des déchets des usagers. Les agents de la collectivité assurent la majorité de ces missions, bien que la direction fasse aussi appel à des entreprises extérieures, notamment dans le cadre du traitement des déchets.

LES PROJETS DE 2025



DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES ARTICLES SPORTS ET LOISIRS

Le déploiement de la collecte des articles de sport et de loisirs (ASL) dans neuf déchèteries du Cotentin constitue une nouvelle étape en faveur de l'économie circulaire. Cette filière permet de donner une seconde vie à des équipements encore utilisables grâce au réemploi, ou de les orienter vers des filières de recyclage adaptées lorsqu'ils sont hors d'usage.
En apportant leurs articles de sport et de loisirs en déchèterie, les usagers contribuent à réduire les déchets, à préserver les ressources naturelles et à soutenir le développement d'une filière dédiée. Cette collecte participe aux objectifs nationaux de réduction des déchets et d'amélioration du recyclage. Chaque dépôt compte : il permet de limiter l'enfouissement, de favoriser le réemploi solidaire et de valoriser les matériaux.
Les neuf sites concernés sont : Anneville-en-Saire, Gréville-Hague, Héauville, Le Ham, Martinvast, Port-Bail, Tourlaville, Valognes et Varouville.

LES CHIFFRES DE 2025

- 27,6%
D'ORDURES MÉNAGÈRES ENFOUIES DEPUIS 2021

1 674
COMPOSTEURS GRATUITS DISTRIBUÉS

SÉCURISATION DES DÉCHÈTERIES

Chaque année, des accidents graves surviennent en déchèterie, notamment des chutes dans les caissons. Afin de prévenir ces risques, la réglementation impose la mise en place de protections dès lors qu'une chute de plus de 50 cm est possible. Dans ce cadre, un programme de sécurisation des déchèteries, comprenant notamment l'installation de garde-corps, a été engagé au printemps 2025. Les premiers retours des usagers et des agents ont toutefois mis en évidence des difficultés d'utilisation sur certains quais. Pour concilier sécurité et confort d'utilisation, une phase d'expérimentation est lancée. Elle prévoit le dépôt au sol des déchets végétaux et des gravats, ainsi que le test de nouveaux modèles de garde-corps offrant une meilleure ergonomie. Les retours d'expérience permettront d'identifier les solutions les plus adaptées avant de programmer leur déploiement progressif sur l'ensemble des déchèteries du territoire au cours du mandat.

L'APPLICATION MES DÉCHETS, UN OUTIL DU QUOTIDIEN

Gratuite et simple d'utilisation, l'application « Mes Déchets Le Cotentin » accompagne les usagers au quotidien dans la gestion de leurs déchets.
Disponible sur Android et iOS, elle permet d'obtenir son calendrier de collecte, de consulter les horaires des déchèteries, de demander un composteur ou un bac, ou encore de prendre rendez-vous pour le dépôt d'amiante.
Son principal atout ? Les notifications. En les activant, les usagers reçoivent un rappel la veille de leur collecte, avec le bac à présenter, ainsi que des informations en temps réel sur les évolutions du service : modification exceptionnelle des collectes, changement des horaires des déchèteries (canicule, intempéries…) ou actualités du service déchets.
Pour profiter pleinement de toutes ses fonctionnalités, il suffit d'autoriser les notifications lors de l'installation. Un geste simple pour rester informé et ne plus manquer aucune information.

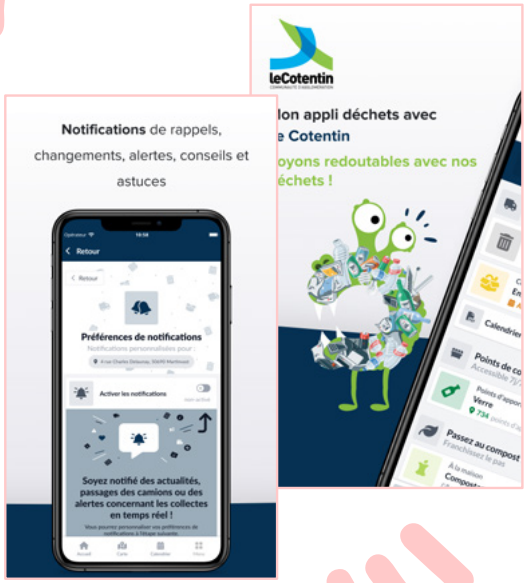

- 0,4%
D'EMBALLAGES RECYCLABLES COLLECTÉS par rapport à 2024

+ 0,4%
D'EMBALLAGES EN VERRE COLLECTÉS par rapport à 2024

23,1%
DE TAUX DE REFUS EN 2025
(principales erreurs : sacs noirs, objets en plastique, textiles)

L'ENVIRONNEMENT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Direction Environnement, Énergie et Développement Durable contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Agglomération du Cotentin en matière de protection de l'environnement, de transition énergétique et de développement durable.

Elle veille à la cohérence des politiques publiques dans ces domaines et favorise l'intégration des enjeux environnementaux au sein des projets portés par les différentes directions de l'Agglomération.

LES PROJETS DE 2025



LE COTENTIN POURSUIT SON ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES PLANTEURS !

En 2024, Le Cotentin est devenu lauréat d'un appel à projets de la Région Normandie dédié à l'amélioration de la nature et la biodiversité, les infrastructures vertes et la réduction de la pollution. Il permet à la collectivité de bénéficier de fonds européens du FEDER 2021-2027 avec un subventionnement à hauteur de 80% pour les travaux de création et de restauration de haies bocagères de 2024 à 2028. Ce soutien permet au Cotentin de revoir ses ambitions à la hausse avec un objectif de plantation de haies plus élevé et en devenant maître d'ouvrage des travaux. Pour la période de plantation 2024/2025, 5,5 km de haies ont été plantés pour 5 agriculteurs, 2 particuliers, 1 association, 1 SAS, 1 commune et 2 projets sur parcelles mises à disposition du Cotentin.

LES CHIFFRES DE 2025

16 305

PLANTS DISTRIBUÉS

dans le cadre de l'opération « Commande groupée d'arbres et d'arbustes », soutenue par l'Agglomération du Cotentin

2ÈME EDITION : « PRÉSERVE TA PLAGE ET TON BOCAGE »

Cette action de sensibilisation avait pour ambition de :
- donner de la visibilité aux initiatives locales ;
- mobiliser plus de participants pour renforcer les projets ;
- inspirer d'autres acteurs à agir pour la planète.

Au total, 17 collectes ont été organisées en mars 2025, période de l'évènement et 500kg de déchets ont été ramassés.





L'ESCAPE GAME « LES AVENTURIERS DU CLIMAT » : UN JEU 100% LOCAL !

Afin d'améliorer la connaissance et l'information de la population sur les conséquences du changement climatique, Le Cotentin a élaboré, en partenariat avec l'Équipe Ludique, un escape game intitulé « Les aventuriers du climat ».
En 45 minutes, les enfants doivent réussir à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C sur le territoire.
Ce jeu, accessible aux 10-12 ans, a été diffusé dans 5 pôles de proximité du Cotentin en 2025 : Côte des Isles, Cœur Cotentin, Val de Saire, Montebourg et Saint-Pierre-Eglise. Les centres de loisirs de chaque territoire ont la possibilité de venir emprunter le jeu. Les autres exemplaires seront transmis en 2026.

468

PERSONNES SENSIBILISÉES
au milieu du littoral pendant les animations estivales « plages vivantes »

1

JOURNÉE « EAU-BIODIVERSITÉ-CLIMAT »
pour sensibiliser à la préservation de la ressource en eau et présenter le circuit de randonnée « Des sources à la mer »

L'ACTIVITÉ DES PÔLES DE PROXIMITÉ

Afin de prendre en compte les spécificités locales dans les politiques menées à l'échelle du Cotentin, l'Agglomération est représentée au sein de 11 Pôles de Proximité.

Ces pôles accueillent les Maisons du Cotentin, à l'exception de celles de Cherbourg, La Hague et Les Pieux, et gèrent des services communs pour le compte des communes du territoire. Les communes en sont collégialement décisionnaires et financeuses, tout en s'appuyant sur les moyens humains de l'Agglomération pour assurer leur mise en œuvre. Ainsi, selon les territoires, les Pôles de Proximité gèrent notamment des crèches, des centres de loisirs ou encore des services de restauration scolaire.

LES PROJETS DE 2025



ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES : VALORISER LA CRÉATION NUMÉRIQUE

Les Espaces Publics Numériques (EPN) de l'Agglomération, ainsi que le conseiller numérique, ont organisé des ateliers de création numérique sur la thématique de l'Irlande, dans le cadre de la manifestation « Le Cotentin fête l'Irlande ». Les créations ont ensuite été exposées sur la page Instagram de l'Agglomération dédiée à la manifestation, ainsi que lors de la journée d'ouverture, le 16 mars 2025, à la salle Imagin'Arts à Querqueville. Environ 100 visiteurs ont participé au vote permettant de mettre en avant les plus belles créations. Des prix ont ainsi été remis aux trois meilleures créations matérielles, réalisées dans les EPN, et aux trois meilleures créations immatérielles, réalisées dans le cadre des ateliers du conseiller numérique. Cette action s'inscrit dans la feuille de route de l'Agglomération en faveur de l'inclusion numérique, en permettant d'initier les usagers à la création numérique et de valoriser leurs réalisations.

LES CHIFFRES DE 2025

10
MAISONS DU COTENTIN

7
MAISONS LABELLISÉES FRANCE SERVICES

LE THÉÂTRE À L'HONNEUR SUR LE PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR DU COTENTIN

Chaque année, le réseau des bibliothèques du territoire Cœur du Cotentin propose une programmation culturelle partagée autour d'une thématique privilégiée. En 2025, le théâtre a été mis à l'honneur à travers une offre riche et variée, destinée à tous les publics, scolaires comme grand public.

Au total, le réseau a rassemblé 451 participants autour de 14 actions phares :

- Itinérance culturelle : accueil du théâtre ambulant Le Créabus, avec 4 représentations au plus près des habitants.
- Immersion et découverte : atelier d'initiation au théâtre et visite du théâtre à l'italienne de Cherbourg grâce à un partenariat avec Le Trident. La prise en charge du déplacement en train depuis la gare de Valognes a également permis de faire découvrir l'offre Cap Cotentin.
- Diversification des loisirs : animations ludiques autour des jeux de société et ateliers créatifs consacrés à la création de masques.
- Éveil à la création théâtrale : 5 ateliers scolaires ont permis de sensibiliser 102 élèves au spectacle vivant.





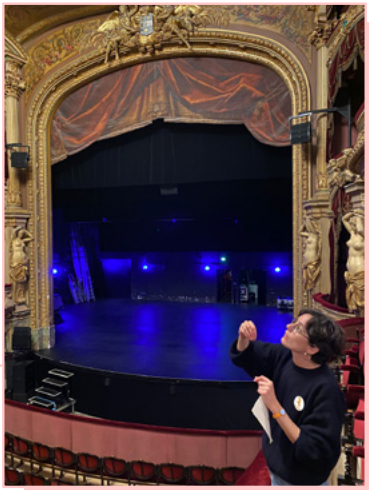

+ de 40 000

ENTRÉES DANS LES MAISONS DU COTENTIN

1

BUS FRANCE SERVICES
qui circule sur le territoire

3

MAISONS LABELLISÉES MANCHE SERVICES

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

La Direction Équipements touristiques et culturels assure la gestion de quatre sites emblématiques du territoire : le Hangar à dirigeables d'Écausseville, le planétarium Ludiver, le Moulin à Vent du Cotentin à Fierville-les-Mines et l'Espace culturel Le Podium.
Ces équipements constituent des lieux de découverte, de culture et de loisirs qui contribuent au rayonnement du Cotentin et à l'attractivité du territoire. Ils proposent aux habitants comme aux visiteurs des expériences variées autour des sciences, du patrimoine et de la culture.

LES PROJETS DE 2025



ESPACE CULTUREL LE PODIUM : RÉSIDENCE « LE GRAND JEU »

En août 2025, l'Espace culturel Le Podium a accueilli la compagnie De Haut et de Bas, basée à La Haye-du-Puits, en résidence de création pour son spectacle Le Grand Jeu. Cette farce macabre est la première création de la metteuse en scène Chloé Giraud. En mettant à disposition un espace de travail équipé et des conditions propices à la recherche artistique, Le Podium accompagne les équipes professionnelles dans le développement de leurs projets. La semaine de résidence s'est conclue par la présentation d'une étape de travail au public, offrant un aperçu du spectacle en cours de création et un temps d'échange avec les artistes. Les retours des spectateurs ont contribué à nourrir la réflexion de la compagnie avant la finalisation de l'œuvre, qui a eu lieu en novembre 2025 à Pont-Audemer. À travers ce projet, Le Podium confirme son engagement en faveur de la création artistique, du soutien aux compagnies locales et du renforcement des liens entre les artistes, les habitants et le territoire.

LES CHIFFRES DE 2025

28 742
ENTRÉES POUR LUDIVER

43
SOIRÉES ORGANISÉES À LUDIVER

AU MOULIN À VENT DU COTENTIN : RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA GRANGE

En 2025, le Moulin à Vent du Cotentin a achevé les travaux de réfection de la toiture de sa grange, marquant l'aboutissement d'un important projet de rénovation. Réalisée en châtaignier, la nouvelle toiture allie qualité patrimoniale et performance, tout en préservant le caractère du site. Désormais isolée, la grange offre un meilleur confort thermique, permettant de conserver la chaleur en hiver et d'améliorer significativement les conditions de travail des équipes.

Cet investissement contribue à la préservation durable du patrimoine de la collectivité, tout en renforçant les conditions d'accueil et de fonctionnement du site. Il témoigne de l'engagement de l'Agglomération en faveur de la valorisation de son patrimoine et de l'amélioration continue de ses équipements.





LUDIVER : « VOYAGE VERS L'INFINIMENT PETIT »

Au dernier trimestre 2025, Ludiver a accueilli l'exposition temporaire « Voyage vers l'infiniment petit », conçue par Terminus des Sciences. À travers un parcours interactif, ludique et pédagogique, les visiteurs ont été invités à explorer les différentes échelles de l'infiniment petit, du monde microscopique aux particules élémentaires. Cette exposition s'est accompagnée d'une programmation culturelle et scientifique comprenant plusieurs conférences ainsi que la diffusion d'un film consacré aux aurores, initié par l'équipe de médiation de Ludiver et réalisé par la société 3Démotion. Cette offre a permis d'enrichir l'expérience des visiteurs en croisant approches scientifiques, médiation et innovation audiovisuelle. À travers cette programmation, Ludiver réaffirme sa vocation de centre de culture scientifique, en favorisant la diffusion des connaissances et l'accès de tous aux sciences.

1 800

PERSONNES PRÉSENTES
lors de l'événement « Les Cabanosiers » au Moulin

22

COMPAGNIES ARTISTIQUES, GROUPES ET ARTISTES
accueillis au Podium

24

GROUPES SCOLAIRES
accueillis au Moulin entre avril et juillet

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

La Direction déléguée des équipements sportifs assure le pilotage des équipements aquatiques communautaires du Cotentin. À ce titre, elle garantit la gestion des trois piscines exploitées en régie : Océalis à La Hague, le bassin de natation de Saint-Sauveur-le-Vicomte et la piscine des Pieux, actuellement en réhabilitation. Elle assure également le suivi de la délégation de service public du centre aquatique Les Bains du Cotentin à Valognes.

Elle définit et met en œuvre la stratégie communautaire en matière d'équipements aquatiques, en conciliant qualité du service public, sécurité des usagers, performance des équipements et maîtrise des ressources. Elle coordonne également le développement des activités aquatiques à destination de tous les publics : apprentissage de la natation, accueil des scolaires, pratique sportive, activités de loisirs, santé et bien-être.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite d'importants projets structurants, notamment la réhabilitation de la piscine des Pieux, le suivi de la première année complète d'exploitation des Bains du Cotentin et la mise en œuvre de nombreuses actions visant à renforcer la sécurité, la qualité de service et l'attractivité des équipements aquatiques communautaires.

LES PROJETS DE 2025



RÉHABILITATION DE LA PISCINE DES PIEUX

L'année 2025 a été consacrée à la poursuite de la réhabilitation de la piscine des Pieux, projet majeur de la Communauté d'agglomération. Les travaux engagés permettront d'offrir aux usagers un équipement modernisé, plus fonctionnel et plus performant sur le plan énergétique. Le futur équipement proposera notamment un bassin en inox entièrement rénové, des espaces vestiaires agrandis, davantage de casiers, une amélioration du confort des usagers ainsi que près de 200 m² de surface supplémentaire. Cette rénovation répond également aux enjeux d'accessibilité, de qualité d'accueil et de maîtrise des consommations énergétiques.

LES CHIFFRES DE 2025

140 374

ENTRÉES DANS LES 3 PISCINES COMMUNAUTAIRES

MODERNISATION DE L'OFFRE AQUATIQUE DU TERRITOIRE

L'année 2025 a confirmé la montée en puissance de l'offre aquatique communautaire avec la première année complète d'exploitation du centre aquatique Les Bains du Cotentin à Valognes. Les services ont assuré un suivi technique, administratif et financier renforcé de la délégation de service public, tout en poursuivant le développement des activités proposées sur l'ensemble des équipements : apprentissage de la natation, accueil des scolaires, associations sportives, activités aquatiques et bien-être. Cette organisation permet aujourd'hui d'offrir une couverture équilibrée de l'ensemble du territoire et d'améliorer l'accès des habitants à la pratique aquatique.





RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE

L'année 2025 a également été marquée par un important travail sur la sécurisation des équipements aquatiques. À la suite de plusieurs retours d'expérience, la direction a engagé une révision complète de nombreuses procédures : amélioration des protocoles liés au traitement de l'eau, création de fiches réflexes, renforcement de la formation des équipes, sécurisation des locaux techniques et amélioration de l'organisation des interventions. Ces actions s'inscrivent dans une démarche continue visant à garantir la sécurité des usagers et des agents, tout en améliorant la qualité du service public.

278 932

ENTRÉES sur l'ensemble des équipements aquatiques du territoire, en intégrant Les Bains du Cotentin

47 938

SCOLAIRES ACCUEILLIS sur les trois équipements

13 491

PARTICIPATIONS AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES EN RÉGIE



L'Agglomération était présente au Salon de l'habitat 2025 pour présenter aux habitants son dispositif d'accompagnement « Je Rénov' en Cotentin »

LOGEMENT

Plan local d'urbanisme, aide à la rénovation énergétique des logements, restructuration, harmonisation et modernisation des quartiers qui le nécessitent : autant de projets mis en place par les directions qui s'investissent chaque jour pour la qualité de l'habitat dans le Cotentin.

/ SOMMAIRE /

P 44 / L'habitat, le logement et l'accueil des gens du voyage
P 46 / L'Urbanisme et le Foncier
P 48 / Le Renouvellement Urbain

L'HABITAT, LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Rattachée à la Direction Urbanisme, Foncier et Habitat, la Direction déléguée Habitat, Logement et Gens du voyage assure la mise en œuvre de la compétence de la Communauté d'Agglomération en matière d'équilibre social de l'habitat. Dans ce cadre, elle développe et assure le suivi des actions permettant de répondre aux besoins des habitants en matière de logement, de réhabilitation et de rénovation énergétique, quelle que soit leur situation en matière de logement. La Direction assure également la création, la gestion et l'entretien des aires destinées à l'accueil des gens du voyage.

LES PROJETS DE 2025



L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : VERS L'ADOPTION D'UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

En 2025, les trois aires d'accueil permanentes situées à Cherbourg-en-Cotentin et Valognes ont accueilli 338 personnes. Durant l'été, une mission composée de 217 caravanes a été accueillie sur l'aire de grands passages de Valognes. L'Agglomération a été associée à l'élaboration du futur schéma départemental d'accueil et d'hébergement des gens du voyage 2026-2031. Dans ce cadre, la poursuite des actions d'accompagnement social, la mise en conformité des aires d'accueil, l'harmonisation des pratiques à l'échelle départementale et le développement d'un habitat adapté pour les familles en voie de sédentarisation constituent les principales orientations du schéma. Celles-ci préciseront les interventions de l'Agglomération à compter de l'adoption du schéma, prévue en 2026.

LES CHIFFRES DE 2025

221

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX FINANCÉS
dans le cadre de la délégation des aides à la pierre,
dont une résidence CROUS de 120 logements

JE RÉNOV'EN COTENTIN, UN SERVICE PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION OUVERT DÉSORMAIS À TOUS LES PROJETS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EXISTANT

En 2025, le service « Je Rénov'en Cotentin » a fait l'objet d'une nouvelle contractualisation avec l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre du PIG « Pacte territorial ». Ce nouveau cadre contractuel permet à la Communauté d'Agglomération de renforcer le déploiement des missions d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement des ménages proposées depuis 2022. Désormais, le dispositif « Je Rénov'en Cotentin » s'adresse à tous les ménages, quelle que soit la nature des travaux envisagés : rénovation énergétique, adaptation du logement au vieillissement et au handicap, amélioration de logements très dégradés ou insalubres. En 2025, 1 900 ménages ont bénéficié gratuitement d'un conseil ou d'un accompagnement personnalisé et plus de 550 000 euros d'aides ont été accordés par l'Agglomération.



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2022/2027 : UN BILAN À MI-PARCOURS QUI AFFICHE DES RÉSULTATS CONFORMES AU RYTHME ATTENDU

À mi-parcours, le PLH 2022-2027 affiche un niveau de réalisation globalement conforme au rythme attendu. 3 192 logements ont été autorisés, soit 68,6 % de l'objectif de 4 652, et 467 logements locatifs sociaux ont été programmés sur les 750 prévus, soit 62,2 %. Ces résultats traduisent une dynamique en adéquation avec la trajectoire définie pour les premières années du programme. Entre 2022 et 2025, l'Agglomération a investi 7 millions d'euros au titre des différentes actions du PLH. En 2025, une résidence étudiante de 120 logements a été agréée dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.
Par ailleurs, une étude pré-opérationnelle visant à mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre ancien de Cherbourg-en-Cotentin a été réalisée cette même année. Cette opération viendra en complément du dispositif « Je Rénov'en Cotentin » et visera principalement à résorber les situations d'habitat indigne persistantes depuis plusieurs années dans le centre ancien de la commune.

1 900
MÉNAGES RENSEIGNÉS
dans le cadre de "Je rénov'en Cotentin"

550 000 €
D'AIDES ACCORDÉES
avec "Je rénov'en Cotentin"

L'URBANISME ET LE FONCIER

Rattachées à la Direction Urbanisme, Foncier et Habitat, les unités Urbanisme et Foncier œuvrent au développement du territoire en traduisant les politiques publiques d'aménagement urbain et foncier, dans le respect des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité.

Au quotidien, elles accompagnent les services, les communes et les usagers dans la réalisation de leurs projets, contribuant ainsi à un développement raisonné et respectueux du territoire.

LES PROJETS DE 2025

SCOT du Pays du Cotentin

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN POUR LE COMPTE DU SYNDICAT MIXTE REGROUPANT LA CDC BAIE DU COTENTIN ET L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Une procédure de modification du schéma de cohérence territoriale du Pays du Cotentin a été lancée afin de répondre à deux objectifs règlementaires : intégrer les objectifs et dispositions issus de la loi « Climat et Résilience », notamment en matière de réduction de la consommation d'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols, mais également assurer la mise en compatibilité du SCoT avec le SRADDET Normand. Cette procédure permet aussi afin de corriger des erreurs matérielles et adapter certaines dispositions présentant des blocages pour certaines communes. L'unité planification a procédé à la rédaction de l'ensemble des pièces de marché dans le cadre de l'appel d'offre, au recrutement du groupement d'étude et au lancement du marché d'étude.

LES CHIFFRES DE 2025

3

PROCÉDURES
d'évolution de documents d'urbanisme approuvées et 3 prescrites

ÉLABORATION DES 7 PLUI DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Après une année 2024 marquée par le débat sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans les six PLUi sur sept en cours d'élaboration, le débat sur le PADD du PLUi Nord Cotentin a eu lieu en mars 2025. L'année 2025 a été consacrée à la traduction concrète de ces orientations dans les documents règlementaires : plans de zonage, règlement écrit, Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), etc. Cette étape a donné lieu à de nombreux échanges avec les élus locaux, de réunions consacrées à chacune des communes, avec les services internes ou externes (chambres consulaires, Etat, etc.) afin de construire un projet partagé et adapté aux spécificités du territoire. Elle a également été l'occasion de rencontrer les habitants lors de réunions publiques, pour présenter les enjeux des futurs PLUi et recueillir leurs observations. Ce travail de fond a permis l'arrêt du premier PLUi de la Communauté d'agglomération du Cotentin, celui de Douve-Divette, et a également préparé l'arrêt des autres PLUi intervenu au cours de l'année 2026.

À la suite des débats sur les sept PADD, l'unité Planification réalise depuis 2025 une analyse des projets relevant de l'application du droit des sols (ADS) afin de déterminer si un sursis à statuer doit être opposé aux demandes déposées.

APPROBATION DE TROIS PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DE DOCUMENTS D'URBANISME : DEUX MODIFICATIONS DE DROIT COMMUN POUR LE PLU DE LES PIEUX ET DE CHERBOURG-EN-COTENTIN, UNE PROCÉDURE DE RÉVISION POUR LA CARTE COMMUNALE DE L'ÉTANG-BERTRAND

L'élaboration des futurs PLUi ne constitue qu'une partie des missions de l'unité Planification qui assure également l'évolution des documents d'urbanisme actuellement en vigueur, afin qu'ils répondent aux nouveaux besoins des communes et aux grands projets du territoire. En 2025, trois procédures d'évolution ont ainsi été menées à leur terme : la modification de droit commun n°7 du PLU de Cherbourg-en-Cotentin, la modification de droit commun n°1 du PLU des Pieux afin de permettre l'extension de la zone d'aménagement économique des Costils ainsi que la révision de la carte communale de l'Etang-Bertrand afin de permettre l'installation de la station de conversion d'électricité du parc éolien en mer « Centre Manche Ouest ». Trois autres procédures de modifications de droit commun ont été prescrites sur Cherbourg-en-Cotentin. Ces évolutions permettent d'adapter les règles d'urbanisme aux projets dont la temporalité ne peut attendre la finalisation des PLUi, tout en garantissant la cohérence avec les orientations et ambitions du territoire.

4
ENQUÊTES PUBLIQUES

240
RÉUNIONS DE TRAVAIL
organisées individuellement avec les élus du territoire pour l'élaboration des PLUi

7
RÉUNIONS PUBLIQUES
pour échanger avec les habitants sur les projets de PLUi en cours d'élaboration

LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Rattachée à la Direction Urbanisme, Foncier et Habitat et mutualisée avec la commune de Cherbourg-en-Cotentin, la Direction Renouvellement urbain assure le suivi et la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain « Quartier des Horizons ».
Elle anime et coordonne les différents acteurs impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie du quartier, à travers des interventions sur le bâti et la requalification des espaces publics.
Elle pilote également la Maison du Projet, lieu d'information et de concertation ouvert aux habitants. Des cafés-travaux y sont régulièrement proposés, permettant de rencontrer les élus et de diffuser des informations sur les opérations en cours.

LES PROJETS DE 2025



DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS ET LE RÉAMÉNAGEMENT D'ESPACES EXISTANTS

La démolition de quatre maisons rue Dr Caré en 2024 et de quatre barres de logements de la cité Charcot-Spanel, achevée en avril 2025, permet de remodeler les îlots et de créer de nouveaux espaces publics.
Outre la réalisation d'une allée plantée reliant la cité Girard et le square Charcot-Spanel, comprenant un verger ouvert à tous et deux aires de jeux, deux city-stades et une place autour du Blockhaus seront aménagés.

LES CHIFFRES DE 2025

151
LOGEMENTS À CONSTRUIRE
entre 2023 et 2029

287
LOGEMENTS À RÉSIDENTIALISER
entre 2023 et 2029

VERS UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENT

Le renouvellement urbain du quartier des Horizons porte à la fois sur un projet de réhabilitation des espaces publics et du parc de logements locatifs sociaux.
La démolition de 141 logements (4 maisons individuelles rue du Docteur-Caré et 137 logements collectifs de la résidence Charcot-Spanel) est désormais terminée. Les interventions des bailleurs sont achevées ou en cours sur les logements conservés.
Par ailleurs, afin de reconstituer l'offre de logements démolis, diverses opérations de construction ont été ou vont être lancées par les bailleurs, à la fois dans et hors du quartier.

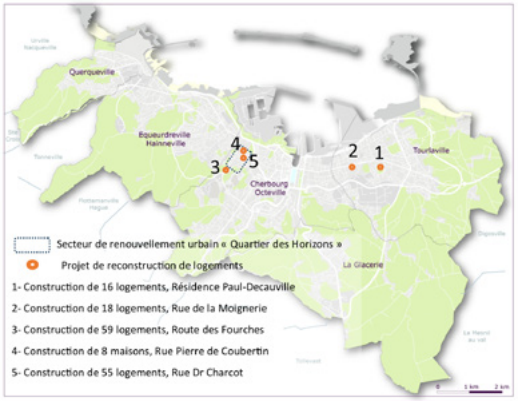



UNE RUE SCOLAIRE RUE JACQUES-CARTIER

Afin de favoriser la sécurité et l'autonomie des enfants, la rue Jacques-Cartier, qui dessert l'école La Polle, a d'ores et déjà été piétonnisée.

264
LOGEMENTS À RÉHABILITER
entre 2023 et 2029

141
LOGEMENTS À DÉMOLIR
entre 2023 et 2029

5 ha
D'ESPACES PUBLICS À AMÉNAGER
entre 2023 et 2029



Première soirée annuelle organisée pour les agents sur le thème du casino

RESSOURCES

Chaque jour, les directions supports accompagnent élus et agents territoriaux sur le terrain. Véritables piliers de la collectivité, ces services veillent à la qualité des conditions de travail de chacun et permettent le bon fonctionnement des instances communautaires. Un rôle essentiel qui participe quotidiennement à la performance du Cotentin.

/ SOMMAIRE /

P 52 / L'Administration Générale
P 54 / La Logistique et les Moyens Généraux
P 56 / Les Achats et la Commande Publique
P 58 / Les Affaires Juridiques
P 60 / Les Ressources Humaines
P 62 / Les Finances
P 64 / Les Systèmes d'Informations
P 66 / La Communication externe

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration Générale assure la gestion des assemblées, des actes administratifs et, plus largement, de la vie institutionnelle de la collectivité.

Elle prend également en charge l'accueil physique et téléphonique du siège, la gestion et la diffusion du courrier, tout en pilotant la démarche qualité de l'accueil et de la relation usagers.

LES PROJETS DE 2025



LE GUIDE CONTACT : UN RÉFÉRENTIEL COMMUN

Projet central de la démarche d'accueil et de relation usagers, le Guide Contact vise à :
- structurer les pratiques d'accueil ;
- apporter des repères concrets aux agents ;
- développer une culture commune de la relation usagers.

L'année 2025 a été consacrée à la construction du guide, à la rédaction des contenus et à la réalisation des supports. La démarche a été menée de manière transversale, en lien avec les directions, les encadrants et le réseau des accueils. L'organisation de 15 ateliers participatifs a permis d'associer les agents et encadrants concernés autour de thématiques riches et variées. Le contenu a ainsi été construit collectivement, à partir d'échanges fondés sur des situations concrètes, afin que ce guide soit un véritable projet porté par les agents et pensé au plus près des besoins du terrain.

LES CHIFFRES DE 2025

6
CONSEILS COMMUNAUTAIRES

206
DÉLIBÉRATIONS

DÉPLOIEMENT DU PORTAIL DE PUBLICATION DES ACTES « PUBLIACT »

Depuis le 1er juillet 2022, la réforme des règles de publicité et de conservation des actes a rendu obligatoire la publication électronique des actes administratifs, en remplacement de l'affichage papier. Les actes administratifs ont d'abord été publiés sur un espace dédié du site internet de l'Agglomération, dans l'attente du déploiement d'une solution automatisée.

Depuis le 1er mai 2025, la Direction de l'administration générale utilise le portail de publication PubliAct. Accessible depuis le site internet de l'Agglomération, dans la rubrique « Les actes administratifs », cette application permet de consulter l'ensemble des actes administratifs pris depuis la création de la Communauté d'agglomération du Cotentin en 2017.

Son utilisation est simple et permet de retrouver facilement un acte, soit en définissant des filtres de recherche, soit en utilisant le moteur de recherche qui s'applique aux titres de l'ensemble des actes.



OPTIMISATION DU PARC DES MACHINES À AFFRANCHIR

Un travail d'harmonisation et d'optimisation du parc des machines à affranchir a été mené à l'échelle de la Communauté d'agglomération du Cotentin par le service Accueil-Courrier.

Après avoir identifié les différentes machines existantes, leurs fournisseurs et leurs dates de fin de contrat, une résiliation des différents contrats a été opérée afin de signer une convention de service d'achat centralisé avec le « Réseau des Acheteurs Hospitaliers » pour la location de machines à affranchir.

Les services et tarifs obtenus ont permis de rationaliser les coûts de location des machines à affranchir et de leurs consommables, moyennant le versement annuel d'un coût d'adhésion à la centrale d'achat.

4 823
APPELS TÉLÉPHONIQUES
à l'accueil du siège

2 905
PARAPHEURS CRÉÉS
sur l'application « suivi parapheurs »

9 839
COURRIERS ENTRANTS

51 530
COURRIERS AFFRANCHIS

LA LOGISTIQUE ET LES MOYENS GÉNÉRAUX

Direction support et transversale, la Direction Logistique et Moyens Généraux est chargée de dossiers stratégiques tels que les contrats d'assurance, l'analyse des besoins transversaux ou encore la gestion du parc de véhicules communautaire, mais aussi de missions opérationnelles comme l'entretien et la maintenance des véhicules, le suivi des fluides, l'exécution technique et financières des marchés transversaux, l'intendance du siège et la logistique des instances et manifestations.

Elle est également composée de comptables chargés de l'élaboration et du suivi budgétaire et comptable du pôle Administration, Logistique et Équipements.

15 personnes composent la direction.

LES PROJETS DE 2025



RECENSEMENT DES BESOINS EN MATIÈRE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL

L'année 2025 a permis de préparer la relance du marché de vêtements de travail. Un travail de bilan et de recensement des besoins a été effectué. Les différentes étapes du recensement ont été les suivantes : sourcing des entreprises, réalisation des bilans auprès des services et traduction des besoins dans les pièces du marché.
Une fois le marché lancé, l'analyse des offres a été réalisée en lien avec un panel d'agents représentant les bénéficiaires des vêtements de travail, réunis au sein de commissions d'analyse technique. Les marchés ont ensuite été présentés en CAO. Trois lots sur cinq ont été attribués en 2025.

LES CHIFFRES DE 2025

217
SINISTRES GÉRÉS PAR LA CHARGÉE D'ASSURANCES

82
MARCHÉS TRANSVERSAUX
suivis

DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL DE GESTION DE PARC

Le service Parc véhicules et Atelier s'est doté d'un nouveau logiciel de gestion de parc lui permettant d'effectuer un suivi plus poussé du parc de 440 véhicules de l'Agglomération.

Ce logiciel permet notamment au service de suivre les entrées et sorties du parc, de programmer les entretiens des véhicules et d'enregistrer les réparations effectuées. Il permet également de faire le lien avec la gestion des cartes carburant. Enfin, ce logiciel permet de disposer de statistiques sur l'état du parc afin d'en assurer le pilotage : âge moyen, prix de revient kilométrique, etc.





LES VENTES AUX ENCHÈRES

La DLMG est chargée de procéder à la sortie des biens mobiliers appartenant à l'Agglomération. La majorité des biens inscrits à l'inventaire de l'Agglomération est sortie du patrimoine par le biais de ventes aux enchères

En 2025, l'Agglomération, via le site Agorastore, a vendu 29 biens pour un montant de 97 000 €. Les biens cédés sont de différentes natures : mobilier scolaire, véhicules légers, poids lourds, engins, matériel informatique, etc.

85
ÉVÈNEMENTS SOUTENUS

1 187
ORDRES DE RÉPARATION DE VÉHICULES TRAITÉS

97 000 €
DE RECETTES LIÉES AUX VENTES AUX ENCHÈRES

LES ACHATS ET LA COMMANDE PUBLIQUE

La Direction des Achats et de la Commande Publique (DACP) pilote l'ensemble des procédures d'achat de la collectivité, qu'il s'agisse de travaux, de fournitures ou de services, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Son action s'articule autour de quatre priorités : optimiser la passation et le suivi des marchés publics et des délégations de service public (DSP), accompagner la gestion déléguée de certaines compétences, faciliter l'accès des entreprises aux appels d'offres et promouvoir des achats responsables sur les plans social, environnemental et économique.

LES PROJETS DE 2025



OFFRIR UN CADRE COMMUN DE RÉFÉRENCE AVEC LA MISE EN LIGNE DU PREMIER GUIDE INTERNE DES MARCHÉS PUBLICS

Dans un contexte marqué par le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, la DACP a mis à disposition de l'ensemble des services le premier guide interne des marchés publics.

L'ambition est de disposer d'une commande publique agile, maîtrisée et partagée, au service du Cotentin et de ses habitants. Ce guide présente à la fois les consignes à appliquer, des conseils pratiques et les outils à utiliser. Il est le fruit de la doctrine construite ces dernières années au contact des services.

LES CHIFFRES DE 2025

72 M€

TTC D'ACHATS
en 2025

38%

D'ACHATS D'INVESTISSEMENT
soit 22 811 000 € HT

RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACHETEURS ET DES GESTIONNAIRES DE PROJETS

Chaque année, la direction organise, en lien avec les ressources humaines, des actions de formation ouvertes à tous les agents afin de leur permettre de mieux appréhender les enjeux, les idées reçues et les réalités des marchés publics.

En 2025, 100 agents ont ainsi pu assister à une conférence théâtrale mêlant humour et rigueur juridique. Sur un ton décalé, des sujets centraux tels que la computation des seuils ou les procédures de marchés ont été abordés et débattus devant un large auditoire.



179
AVIS DE PUBLICITÉ

492
DOSSIERS ÉTUDIÉS

16
COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES

60%
D'ACHATS auprès d'entreprises de Normandie

LES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques accompagne les services de la collectivité dans la mise en œuvre de leurs projets, en leur garantissant un cadre d'intervention sécurisé sur le plan juridique.

Elle assure également la gestion des contentieux et précontentieux, participe à des procédures de médiation pour favoriser des solutions amiables avec les usagers et assure le suivi des plaintes déposées par les agents, en lien avec le service Assurances. Plus largement, elle contribue à la prévention des risques juridiques et veille à la défense des intérêts de la collectivité, au quotidien comme en situation de litige.



PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS D'INCIVILITÉS

Dans le cadre de la démarche de gestion des incivilités portée par la Direction de l'Administration Générale, la Direction des Affaires Juridiques a instruit, en 2025, 20 fiches incident relatant des situations vécues par les agents communautaires.
Parmi celles-ci, 17 ont donné lieu à une action de l'Agglomération, notamment à travers l'envoi de 7 courriers aux usagers afin de rappeler les règles de courtoisie à respecter vis-à-vis des agents. La Direction des Affaires Juridiques a également accompagné les agents concernés dans l'exercice de leurs droits. Deux agents ont ainsi déposé plainte en 2025, donnant lieu à l'ouverture de procédures judiciaires en 2026.
En parallèle, la Direction des Affaires Juridiques a traité 7 situations de signalement dans le cadre de la cellule de signalement, en lien avec la Direction des Ressources Humaines. Une enquête administrative a également été engagée à la suite de plusieurs signalements. Par toutes ces actions, la Communauté d'Agglomération du Cotentin montre l'intérêt qu'elle porte à ses agents face aux incivilités dont il font l'objet.

244

DEMANDES DE CONSULTATIONS JURIDIQUES

13

NOUVEAUX DOSSIERS CONTENTIEUX OUVERTS

14

NOUVEAUX DOSSIERS PRÉCONTENTIEUX OUVERTS

12

DÉPÔTS DE PLAINTE EFFECTUÉS PAR L'AGGLOMÉRATION OU SES AGENTS

20

FICHES INCIDENT RELATIVES À DES SITUATIONS D'INCIVILITÉS

7

SITUATIONS DE SIGNALEMENT TRAITÉES DANS LE CADRE DE LA CELLULE DE SIGNALEMENT

LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines, mutualisée avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, a pour mission de concevoir et d'animer la politique de gestion et de pilotage des ressources humaines de l'Agglomération du Cotentin. Son rôle est d'assurer la gestion des recrutements, des carrières, de la paie et de la formation tout au long de la vie professionnelle des agents, mais également de contribuer au quotidien à l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, aux côtés des élus et des organisations syndicales, notamment au sein des instances de dialogue social (CST, F3SCT, etc.).



- **571** agents dans la filière technique
- **247** agents dans la filière administrative
- **71** agents dans la filière médico/sociale
- **45** agents dans la filière de l'animation
- **27** agents dans la filière culturelle
- **22** agents dans la filière sportive

UN LOGICIEL POUR SUIVRE LES RECRUTEMENTS

Beetween, logiciel de gestion des recrutements, a été déployé le 1er juillet 2025. Digitaliser et automatiser le processus de recrutement permet de gagner en temps et en efficacité, en partageant toutes les étapes avec les services bénéficiaires, tout en améliorant notre visibilité en tant qu'employeur. Déposer une candidature spontanée ou postuler à nos offres d'emploi s'effectue désormais en quelques clics sur recrutement.lecotentin.fr. En interne, la mobilité est facilitée grâce à la publication de toutes les offres d'emploi sur l'intranet Nautilus. Des séances de formation, collectives ou individualisées, à l'utilisation de ce nouvel outil ont été proposées aux encadrants. Prochaine étape : le développement d'une marque employeur, pilotée par la communication interne, en collaboration avec les services RH et la communication externe.

NAUTILUS, UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE

Depuis février 2025, une nouvelle solution intranet est en ligne pour les agents de la collectivité. Baptisée Nautilus, en clin d'œil au sous-marin imaginé par Jules Verne dans son ouvrage « Vingt Mille Lieues sous les mers », cette interface garantit, en un seul clic, un accès direct à l'information et aux actualités de la collectivité. En plus d'un espace de ressources documentaires régulièrement mis à jour par les services, l'interface propose un moteur de recherche facilitant l'accès à l'information : annuaire des services, trombinoscope, revue de presse, ainsi que des raccourcis vers les logiciels métiers utilisés au quotidien. Toute l'actualité de la collectivité est consultable depuis la page d'accueil, afin de découvrir les dernières informations qui rythment la vie des services.

UNE PREMIÈRE SOIRÉE DES VŒUX AUX AGENTS PLÉBISCITÉE !

Le 17 janvier 2025, la première soirée des agents du Cotentin, organisée à l'occasion de la nouvelle année, a rencontré un vif engouement. Cette nouvelle séquence avait pour objectif de rassembler largement les agents et notamment de réunir ceux ayant des contraintes de service lors de la Journée annuelle, traditionnellement organisée avant la trêve estivale. Près de 400 personnes se sont ainsi retrouvées à Valognes pour une soirée conviviale et ludique.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES HOMMES

Prévue dans le plan égalité professionnelle femmes-hommes de la collectivité, une première campagne de sensibilisation a été diffusée à travers cinq affiches consacrées aux thèmes de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, de l'allaitement, de la lutte contre le sexisme et des compétences (développement et mixité). La lutte contre le sexisme a également fait l'objet d'une action spécifique le 25 novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'Agglomération s'est dotée d'une échelle des violences sexistes et sexuelles au travail et déploie des ateliers d'information et d'échanges animés par les interlocutrices de la Cellule de signalement.

LES CHIFFRES DE 2025

53,71%
DE FEMMES

Moyenne d'âge des agents permanents
47 ANS ET 1 MOIS

81
RECRUTEMENTS RÉALISÉS

52
AVANCEMENTS DE GRADES

9
PROMOTIONS INTERNES

LES FINANCES

Le Pôle Finances regroupe trois entités : la Direction du Budget, la Direction de l'Analyse et du Conseil et la Direction de la Comptabilité. Seule la Direction du Budget n'est pas mutualisée avec la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Sa mission est de traduire financièrement les politiques portées par l'Agglomération du Cotentin, à travers un cycle budgétaire en quatre à cinq étapes : le budget primitif en décembre, le budget supplémentaire et le compte financier unique en juin, puis les décisions modificatives de septembre à décembre.

Le Pôle encadre les dépenses et les recettes des Pôles de Proximité et des Directions, et assure le suivi de la consommation des crédits. Il gère ainsi 10 budgets : un budget principal et 9 budgets annexes, parmi lesquels le cycle de l'eau, les transports, les services communs (compétences transférées par les communes aux Pôles de Proximité) ou encore le développement économique.

BUDGET PRIMITIF DE 2025

Le budget 2025 accorde une place importante aux investissements et aux grands projets de l'Agglomération. Ces investissements visent à développer le potentiel d'attractivité du Cotentin et à favoriser l'emploi, notamment à travers la création et le développement des zones d'activités économiques et le développement des équipements d'intérêt communautaire.
Ils contribuent également à consolider l'identité maritime du territoire – Terre Bleue Le Cotentin – avec des projets concernant notamment la Cité de la Mer, la réhabilitation d'Intechmer et le développement du port.

Le budget permet également de préserver la qualité de vie sur le territoire, à travers l'aménagement du territoire, le développement de l'offre de santé, le soutien aux communes et la rénovation ou la construction d'équipements sportifs.
Enfin, il accompagne le territoire face aux enjeux climatiques, notamment par la protection de l'environnement naturel, la prévention des inondations et la sécurisation des digues.

En parallèle, l'Agglomération poursuit et développe son soutien aux projets des communes par le biais des fonds de concours, à hauteur de 8,3 M€ par an.

LA DATE À RETENIR

14 nov. 2024

VOTE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

LE BUDGET PRIMITIF DE 2025

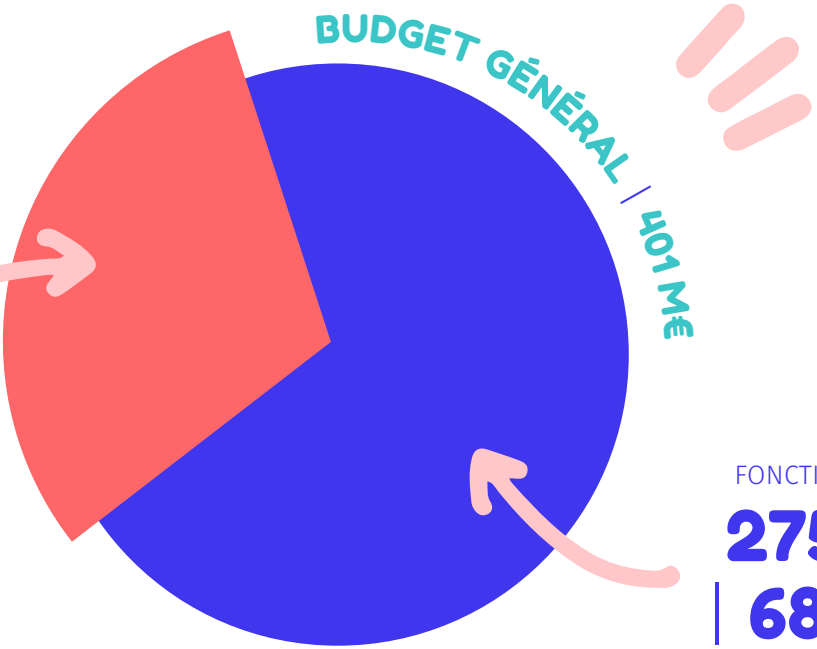

INVESTISSEMENT
126,1 M€
| 31,4% |

FONCTIONNEMENT
275 M€
| 68,6% |

LES BUDGETS ANNEXES DE 2025

BUDGET PRINCIPAL | **276 M€**

CYCLE DE L'EAU
52 M€

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
7 M€

TRANSPORTS
46 M€

SERVICES COMMUNS
19 M€

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Mutualisée avec Cherbourg-en-Cotentin, la Direction des Systèmes d'Information intervient en soutien auprès des différentes Directions de l'Agglomération.

Elle a pour mission de garantir le bon fonctionnement des outils numériques des agents du Cotentin, de développer des nouveaux services aux usagers et moderniser l'administration.

LES PROJETS DE 2025

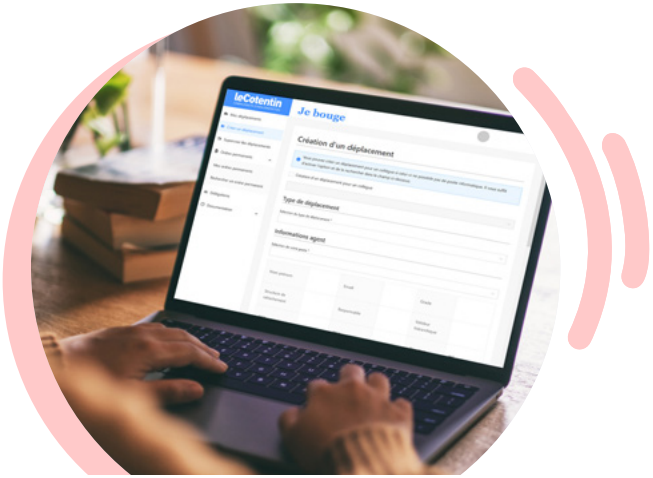

JE BOUGE : LA DÉMATÉRIALISATION COMPLÈTE DES ORDRES DE MISSION

Afin de simplifier les démarches des agents et de fiabiliser le traitement des déplacements professionnels, la DSI a mis en place « Je Bouge », un logiciel dédié au suivi et au remboursement des ordres de mission.
Développé avec des ressources internes, en étroite coordination avec la Direction des Ressources Humaines, l'outil couvre l'ensemble du circuit : de la demande d'ordre de mission à sa validation, jusqu'au remboursement des frais engagés.

Grâce à Je Bouge, la gestion des ordres de mission est désormais entièrement dématérialisée : moins de papier, des délais de traitement réduits et une meilleure visibilité pour les agents comme pour les gestionnaires.

LES CHIFFRES DE 2025

7 895

TICKETS CRÉÉS (DEMANDES D'ASSISTANCE) POUR LE COTENTIN

BASTION : SÉCURISER ET TRACER LES INTERVENTIONS DES PRESTATAIRES

Pour renforcer la sécurité de notre système d'information, la DSI a mis en place un bastion informatique. Cette solution sécurise l'accès des prestataires aux ressources de la collectivité : serveurs, réseaux et postes de travail.

Le bastion offre un cadre contrôlé : chaque accès est maîtrisé et l'ensemble des opérations menées par les prestataires sur nos infrastructures est tracé.
Ce dispositif renforce notre capacité à prévenir les incidents et à répondre aux exigences croissantes en matière de cybersécurité.

ASTECH : UNE GESTION MODERNISÉE DU PARC DE VÉHICULES

Afin de mieux piloter le parc automobile de la collectivité, la DSI a déployé la solution ASTECH, dédiée à la gestion des véhicules de l'agglomération.
L'outil centralise l'inventaire de l'ensemble des véhicules et permet d'en assurer le suivi au quotidien. Il facilite également la planification et la traçabilité des opérations d'entretien.
Grâce à ASTECH, les services disposent d'une vision claire et à jour de leur flotte, pour une gestion plus efficace et une meilleure maîtrise des coûts.

PÔLE DE SANTÉ : DES LOGICIELS MÉDICAUX AU SERVICE DES MÉDECINS

L'agglomération a engagé des efforts importants pour créer et moderniser ses centres de santé, afin de renforcer l'accès aux soins sur le territoire.
Dans ce cadre, la DSI a accompagné le déploiement de logiciels médicaux adaptés aux besoins des médecins, pour leur permettre d'exercer dans les meilleures conditions.
Cet accompagnement contribue à offrir aux professionnels de santé des outils performants et sécurisés, et aux patients une prise en charge de qualité.

DROIT À LA DÉCONNEXION : PRÉSERVER LES TEMPS DE REPOS DES AGENTS

Afin de garantir à chaque agent le droit de ne pas être sollicité durant ses heures de repos, la DSI a mis en place un système de rétention des messages au sein de la messagerie Zimbra.

Les courriels envoyés pendant ces périodes sont mis en attente, puis distribués à la reprise de l'activité.
Les agents ne reçoivent ainsi plus de sollicitations professionnelles en dehors de leur temps de travail.
Ce dispositif contribue à la qualité de vie au travail et à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

62,2 %

DES TICKETS DU COTENTIN RÉSOLUS
dans la journée suivant leur création

569

ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS
(115 PC Portables, 54 PC fixes, 160 écrans, 180 smartphones, 26 tablettes, 24 copieurs et 10 imprimantes)

LA COMMUNICATION EXTERNE

La Direction Communication a pour objectif d'informer les habitants sur le service public, l'animation du territoire et la vie démocratique de l'Agglomération du Cotentin.
Elle rend accessible, lisible et audible les décisions prises par les élus et mises en œuvre par les services communautaires.

Elle déploie l'ensemble des dispositifs de communication externe, déploie les relations avec la presse, l'événementiel et les partenariats.

LES PROJETS DE 2025



LE GUIDE DU COTENTIN, UN OUTIL PRATIQUE POUR LES HABITANTS

Distribué à l'ensemble des foyers du territoire en 2025, le Guide du Cotentin a été conçu pour mieux faire connaître les services proposés par l'Agglomération et accompagner les habitants dans leurs démarches du quotidien.
Réalisé dans un format accessible et richement illustré, il présente de façon simple les principales compétences communautaires : mobilité, eau et assainissement, déchets, enseignement supérieur, santé, culture ou encore développement économique. Véritable outil de proximité, il permet à chacun d'identifier rapidement les services dont il bénéficie et les interlocuteurs à contacter. En réunissant dans une même publication des informations pratiques et des explications sur l'action communautaire, ce guide participe à une meilleure compréhension du rôle de l'Agglomération et de son action au service du territoire et de ses habitants.

LES CHIFFRES DE 2025

191
COMMUNIQUÉS DE PRESSE RÉALISÉS
(soit 1 tous les 2 jours)

77 182
VISITES SUR LE SITE INTERNET
lecotentin.fr

LE NOUVEAU SITE INTERNET LECOTENTIN.FR

Mis en ligne à l'été 2025, le nouveau site internet lecotentin.fr a été entièrement repensé pour faciliter l'accès aux informations et aux services de l'Agglomération. Plus moderne, plus intuitif et adapté aux usages numériques actuels, il permet aux habitants d'accéder rapidement aux démarches, actualités et équipements communautaires.
L'une de ses principales évolutions réside dans la personnalisation des contenus selon la commune de résidence de l'usager, afin de proposer des informations au plus près de son quotidien.
Développé avec une attention particulière portée à l'accessibilité et à l'expérience utilisateur, ce nouvel outil s'inscrit dans la volonté de simplifier les relations des usagers avec la collectivité. Son lancement marque une étape importante dans la modernisation des services numériques de l'Agglomération.

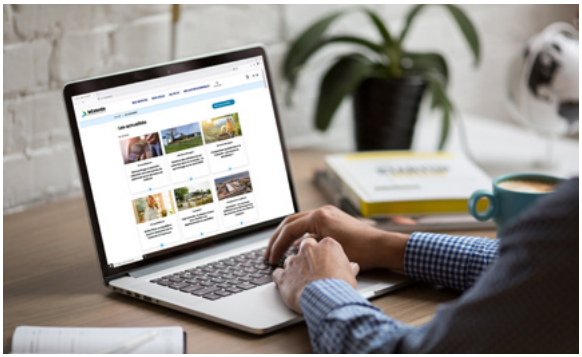



LE COTENTIN FÊTE L'IRLANDE : UNE ÉDITION RECORD

Du 14 au 22 mars 2025, la quatrième édition du festival « Le Cotentin fête l'Irlande » a confirmé son succès auprès du public. Organisé par la Direction Communication de l'Agglomération avec de nombreux partenaires locaux, l'événement a proposé plus de 60 rendez-vous dans près de 30 communes du territoire. Concerts, animations, expositions, rencontres sportives et découvertes culturelles ont permis de mettre à l'honneur les liens historiques, maritimes et culturels qui unissent le Cotentin à l'Irlande. Cette édition a mobilisé de nombreuses associations, collectivités, commerçants et acteurs touristiques, contribuant à faire vivre l'événement sur l'ensemble du territoire. Avec plus de 13 000 participants, le festival confirme sa place parmi les temps forts de la vie culturelle locale et participe au rayonnement et à l'attractivité du Cotentin.

3
NUMÉROS DU MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

81
RÉALISATIONS GRAPHIQUES

33
VIDÉOS PUBLIÉES

35 000
ABONNÉS sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN (EPCI)

Directrice de publication / Christèle CASTELEIN - Présidente
Coordination / Direction de la Communication
Rédaction / Directions de l'EPCI
Mise en page / Direction de la Communication
Crédits photos et illustrations / Communauté d'Agglomération du Cotentin, Thierry Houyel, Antoine Soubigou, Aymeric Picot, Valentin Leflamand, SATHY, Ville de Cherbourg-en-Cotentin, Cotentin Unique, IStock

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel Atlantique
Boulevard Félix Amiot • BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX
Tél. : 02 50 79 16 10
contact@lecotentin.fr

lecotentin.fr